



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

INSTITUT DE FORMATION
PARAMÉDICALE ET SOCIALE

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2021/2023

Sommaire

1	Présentation de l'institut et de son environnement	2
1.1	Contexte législatif et réglementaire.....	2
1.2	Statut et raison social de l'institut.....	3
1.3	Contexte local : le lieu d'implantation de l'Institut de formation.....	7
1.4	La population accueillie à l'institut.....	10
2	Politique de formation	13
2.1	Orientations de la formation.....	14
2.2	Cadre conceptuel, valeurs et principes pédagogiques.....	15
2.2.1	Le cadre de référence du projet pédagogique.....	15
2.2.2	Les principes pédagogiques.....	17
2.3	Démarche qualité de la formation	22
3	Dispositif de formation.....	23
3.1	Choix stratégiques	23
3.2	Choix pédagogiques communs aux différentes filières.....	29
3.3	La politique de stage	31
4	Projet pédagogique décliné par filière de formation.....	32
4.1	Filière infirmière	32
4.2	Filière aide-soignante et auxiliaire de puériculture	42
5	Prestations offertes aux apprenants.....	45
5.1	Les locaux	45
5.2	Le Centre de Documentation et d'Information.....	45
5.3	Equipements : informatiques et matériel de TP	46
5.4	Plateforme Moodle (Environnement Numérique de Travail)	47
5.5	Psychologue.....	47
5.6	Assistante sociale	48
5.7	Logements	48

Introduction

L'écriture du projet pédagogique s'inscrit dans un processus de réflexion engagé par l'ensemble des membres de l'équipe de l'Institut de Formation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon. Le projet tel qu'il est décliné est le fruit de cette concertation.

La démarche en facilite l'appropriation et la mise en œuvre.

Le projet pédagogique de l'IFPS pose nos postulats et nos références en matière de conception et d'intentions pédagogiques.

Il est un document évolutif, susceptible de modifications. Tous les deux ans, un travail d'équipe permet d'apprécier la pertinence du projet et de sa déclinaison par filière et entre les filières de formation. Certaines adaptations peuvent alors être décidées.

Le projet pédagogique est rédigé selon le plan proposé par l'Agence Régionale de Santé d'Île de France.

1 Présentation de l'institut et de son environnement

L'IFPS de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon dispense 4 formations professionnelles initiales diplômantes en santé : Infirmière (IDE), Aide-Soignante (AS), Auxiliaire de puériculture (AP), Accompagnant Educatif et Social (AES).

En devenant l'institut de formation paramédical et social (IFPS) en 2016, l'institut de formation déclare sa volonté de développer une offre de formation décloisonnée entre les métiers, répondant ainsi à la nécessité de former les futurs professionnels, en formation initiale, à une approche pluri professionnelle, interdisciplinaire et coordonnée des soins.

L'institut conforte sa volonté de développer les formations du champ social.

1.1 Contexte législatif et réglementaire

Agréé par le Conseil Régional d'Île De France et l'Agence Régionale de Santé depuis 1933, l'institut de formation met en œuvre les référentiels de formation conformément aux textes réglementaires suivants :

-Pour la formation infirmière : l'arrêté du 31/7/2009, modifié par les arrêtés du 3 mai 2010 et du 2 août 2011, Arrêté du 13 décembre 2018 , Arrêté du 23 janvier 2020 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier; l'arrêté du 21 avril 2007, modifié par les arrêtés du mai 2014, août 2014 relatif au fonctionnement des instituts paramédicaux et du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux , et par l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique.

-Pour la formation aide-soignante: arrêté du 22 octobre 2005 modifié par l'arrêté du 21 mai 2014, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-soignant, modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant

diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

-Pour la formation d'auxiliaire de puériculture : arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, modifié par l'arrêté du 21 mai 2014, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de Puériculture, modifié par arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

-Pour la formation d'Accompagnant Educatif et Social : Arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social Décret no 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, modifiant le décret et arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social. Il agit sous la tutelle de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS).

1.2 Statut et raison social de l'institut

L'IFPS est un établissement de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon.

La Fondation adhère à la FEHAP (La Fédération des Etablissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne) et est régie par la convention collective nationale 51 renouvelée.

✓ Présentation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

La Fondation, créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, déploie une offre globale et diversifiée d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médicosociale, **en Ile de France à travers 50** structures, petite enfance, sanitaire et médico-social, organisées en pôle d'activités :

- Le pôle Santé : des centres de santé médicaux et dentaires et un service d'hospitalisation à domicile (3ème d'Ile-de-France) polyvalent (adultes, mères, enfants).
- Le pôle Personnes Âgées - Personnes Handicapées : 1 EHPAD, 4 CAJ, 2 SSIAD, 1 SAMSAH, 1 Plateforme de répit pour les aidants.
- Le pôle Petite Enfance : 3 PMI, 30 structures Petite Enfance, 1 Relais d'Auxiliaires Parentales.

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon propose une offre d'accueil, d'accompagnement, de formation et de prise en charge médicale et médico-sociale de la naissance à la fin de vie.

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon est une **fondation laïque qui tient son nom de la rue de la Croix Saint-Simon**, dans le 20^e arrondissement de Paris, jadis son siège social.

Fidèle à l'esprit de Marie de Miribel, **l'IFPS porte les valeurs de la fondation** Œuvre de la Croix Saint Simon :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'excellence portée par une exigence toujours plus élevée
- le sens de l'écoute et du service à autrui
- Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous.

✓ L'institut de formation

L'institut est établi à Montreuil depuis 2008, dans le département de Seine Saint Denis (93).

Desservi par la ligne 9 du métro et le RER A, à 1km du périphérique, aux portes de Paris, l'Institut de formation se situe dans un quartier résidentiel du Bas Montreuil.

- Un institut en perpétuelle évolution

Quelques repères chronologiques : l'école d'infirmière est créée en 1933, l'école d'Aide-soignant (AS) ouvre en 1948, l'école d'Auxiliaire de Puériculture (AP) en 1992 ; la formation d'Aide Médico-Psychologique (AMP) se met en place en 2009 ainsi que les dispositifs par voie d'apprentissage AS et AP. En 2012, les formations « passerelles » AS et AP voient le jour et en 2017 la formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES).

Ainsi, sur le plan quantitatif, l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) devenu IFPS (Institut de formation Paramédicale et Sociale) en 2016, a plus que doublé sa capacité d'accueil en 10 ans, avec aujourd'hui plus de 520 apprenants toutes filières confondues.

Sur le plan qualitatif, le projet de l'institut a évolué de manière significative sur deux aspects.

D'abord, dans une dynamique de transversalité et de décloisonnements des métiers :

En interne, au sein de l'établissement, les formations sont décloisonnées pour des enseignements communs ; mais également avec des partenaires extérieurs tels que la faculté de médecine Pierre et Marie Curie, l'école d'ergothérapie de Paris (ADERE) et l'institut régional des travailleurs sociaux (IRTS) de Montrouge/Neuilly Sur Marne.

Les futurs professionnels sont ainsi initiés à la coopération interprofessionnelle.

Pour ce faire, les équipes pédagogiques travaillent ensemble, dans la construction de méthodes et d'outils communs. Les compétences sont mutualisées, les projets partagés, les productions sont à disposition de tous. La démarche qualité a renforcé cette dynamique d'entreprise apprenante.

Ensuite, l'IFPS met en place une pédagogie interactive, en groupe restreint, à travers l'usage de méthodes innovantes et de l'utilisation croissante du numérique.

- Des ressources

L'équipe est constituée de 36 professionnels : une directrice, une directrice adjointe, deux coordinatrices pédagogiques (dont une coordinatrice des stages), une coordinatrice administrative chargée des financements, 22 formateurs, 6 agents administratifs, une documentaliste, une comptable et un contrôleur de gestion.

L'établissement met à disposition 2000 m², climatisés, répartis sur 2 sites très proches : 11 salles de cours dont 2 amphithéâtres de 93 places, 3 salles de travaux pratiques, un C.D.I, avec un espace informatique de 10 PC, et une salle de détente pour les étudiants.

L'IFPS s'est doté en 2020 d'une infrastructure informatique performante, d'une large couverture wifi et d'un parc informatique récent et homogène. Cet équipement lui permet de mettre en place des séquences de formations à distance, en format hybride, mixant un enseignement en distanciel et en présentiel. L'environnement numérique de travail (ENT) s'est renforcé avec une gestion par un partenaire habilité Moodle.

Dès 2016, l'Institut s'est engagé dans la pédagogie par simulation et a développé l'acquisition de matériels de simulation (mannequins et matériels audio visuels). Le financement par la Région représente 40 % des investissements, le reste des recettes provient de la taxe d'apprentissage.

- Des partenariats

L'Institut de formation développe des partenariats de diverses natures.

- *Les partenariats formalisés sont les suivants :*

Le 1er partenaire de l'IFPS est le conseil régional d'Ile De France, au travers d'un contrat d'objectifs et de moyens annuels.

L'Institut est membre de l'association des IFSI FEHAP d'Ile De France, qui a pour objet la convention tripartite Université/Région/IFSI dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière. Les 7 IFSI FEHAP se sont structurés en association loi 1901, le 10 février 2010, afin de signer la convention tripartite Université/Région/IFSI.

Nous sommes conventionnés avec le groupement universitaire Paris VI Médecine Sorbonne Université avec 10 autres instituts de formation en soins infirmiers, avec lesquels nous collaborons sur les Unités d'Enseignement (UE) contributives et sur l'admission par la plateforme nationale Parcoursup.

Des intervenants universitaires dispensent les enseignements des Unités d'Enseignement contributives. Une partie des UE se déroulent en présentiel par roulement, les autres sont accessibles via la plateforme de l'Université. L'équipe pédagogique participe à des groupes de travail soit en tant que coordinateur, soit en tant que contributeur.

L'IFPS a conventionné avec les CESU depuis 2009 pour être habilité à délivrer la formation aux gestes et soins d'urgence.

En 2015, dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Fondation Œuvre de la Croix St Simon et le CHU R. Debré pour la prise en charge et le suivi d'enfants en post hospitalier, l'Institut et la direction des soins de l'hôpital se sont engagés à promouvoir la formation des soignants en pédiatrie, à travers la réalisation d'actions de santé publique et la co-construction d'une unité optionnelle en formation infirmière.

En 2017, nous signons une convention de partenariat avec INSHEA et la Fondation Ste Marie, devenue l'USSIF, pour mutualiser nos expertises, dans le cadre de la formation d'AES.

En 2017 également, nous formalisons une collaboration inter instituts avec l'ADERE et les IRTS de Montrouge et Neuilly sur marne pour la réalisation d'un TD inter filière (infirmier, ergothérapeute, assistante sociale) autour de l'interprofessionnalité.

En 2019, le pôle Santé de la ville de Montreuil et l'IFP formalisent un partenariat autour de l'accueil en stage des étudiants dans les centres de santé municipaux et d'actions de santé publique.

En 2019, nous collaborons sur la politique de stage avec les 3 établissements hospitaliers du Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Grand Paris Nord Est (GPNE), L'hôpital intercommunal de Montreuil, L'hôpital d'Aulnay sous-bois et l'hôpital de Montfermeil, pour renforcer la formation clinique des étudiants sur le territoire et formalisons notre engagement dans une charte.

En 2020, nous signons un partenariat avec l'Institut Curie sur des places de stage et un projet de mise en place d'un laboratoire de simulation in situ.

En 2021, avec le développement de l'apprentissage, nous conventionnons avec 2 CFA : le CFA du groupe SOS et le CFA de Korian Académie pour la formation en alternance AS, AP et AES.

- *D'autres coopérations non formalisées sont développées :*

Les organisations et fédérations professionnelles comme partenaires :

Nous participons avec nos collègues des IFSI du département du 93 et 95 aux réunions du CEFIEC (paris II) pour échanger sur nos pratiques et nos difficultés, suivre l'actualité professionnelle et l'évolution des formations.

Les formateurs AS et AP collaborent à l'association CEEPAME et GERACFAS à travers des réunions trimestrielles pour travailler autour de pratiques pédagogiques, de grilles d'évaluation, de référentiel d'activités.

L'institut de formation adhère à un réseau national des organismes de formation FEHAP (ROFF), « *réseau de compétences et d'expertises* » afin :

- De mutualiser les outils, les savoir-faire, les ressources, etc.
- De disposer de cadres conceptuels communs
- D'échanger sur leurs pratiques de formation (échange d'expériences)

Les structures employeurs et de stage comme partenaires :

Des lieux de stage réputés pour la qualité des soins participent à la formation pratique (et pour certains théoriques) de nos élèves/étudiants. Il s'agit d'établissements avec lesquels se sont construits des liens étroits, pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires: les structures petite enfance de la Fondation, l'HAD de la Fondation Croix Saint Simon, le Centre Hospitalier Robert Debré, le groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint Simon, l'Institut Curie, Le Centre Intercommunal André Grégoire de Montreuil, l'hôpital Necker, l'EPS Ville-Evrard, l'hôpital de Lariboisière, l'Institut Montsouris, la Fondation Paul Parquet , les crèches municipales et les centres de santé de Montreuil, l'hôpital de l'Est Parisien, l'association Aurore.

Avec la volonté de s'implanter dans la ville et contribuer à la dynamique sociale et professionnelle de la ville, la direction de l'institut a rencontré à plusieurs reprises les différents acteurs de santé de la ville : l'élus chargé de la santé, les personnes chargées de la mission Handicap, responsables de la mise en place du plan local de santé publique, le médecin directeur du pôle santé, la direction des soins de l'hôpital intercommunal, le service petite enfance de la ville,... mais aussi les acteurs de l'insertion et de la formation (Provisseurs, représentant de l'Académie de Créteil sur la ville, le Bureau Information Jeunesse, mission locale...).

1.3 Contexte local : le lieu d'implantation de l'Institut de formation

L'Institut est implanté à Montreuil, dans le département de Seine Saint-Denis depuis 2008. Montreuil fait partie des 40 communes de Seine Saint Denis. La ville jouxte Paris à l'Est.

L'IFPS de la FOCSS est un des Instituts de Seine Saint-Denis, département au sein duquel il existe une moindre concentration d'instituts de formation que sur Paris, notamment pour la formation infirmière. C'est pourquoi, l'Institut de Formation Croix Saint-Simon cherche à s'implanter plutôt sur le département 93 afin de répondre aux besoins de professionnalisation et aux besoins de santé de la population. De plus la dynamique départementale et locale (élus, administrations, acteurs locaux) favorise les initiatives et les coopérations.

✓ Caractéristiques sociodémographiques

Le département de Seine Saint Denis, avec 40 communes, est classé le 5e département de France par le nombre d'habitants et 3e département le plus densément peuplé de France.

Le département du 93 se caractérise par :

- Une population plus jeune que la moyenne régionale, fortement impacté par les ISTS dans un contexte social et migratoire particulier
- Des indicateurs de santé les plus fragiles de la Région
- Une incidence importante des pathologies infectieuses
- Une prévalence forte du diabète, de l'hypertension artérielle sévère, des insuffisances respiratoires graves et des troubles psychiques
- Une augmentation des 75 ans et plus, entre 2000 et 2015, de 22%
- Des pollutions environnementales préoccupantes
- Une offre de soins fragilisée par une faible démographie médicale
(Source : le CLS 2018/2022)

Depuis le 1er janvier 2016, l'ensemble des communes de la Seine-Saint-Denis est membre de la métropole du Grand Paris ;

La ville de Montreuil est la cinquième ville d'Ile-de-France de par sa population. En 2018, la ville compte 106 691 habitants (source CLS 2018/2022-recensement INSEE).

Limitrophe avec les villes de Bagnolet (93), Romainville (93), Noisy-le-Sec (93), Rosny-sous-Bois (93), Saint-Mandé (94), Vincennes (94), Fontenay-Sous-Bois (94) et Paris (75), elle s'étend sur une superficie de 892 hectares.

- Montreuil se caractérise par sa mixité sociale et urbaine.
- Montreuil présente une population jeune : en 2014, 40 % de la population est âgée de moins de 30 ans. Le taux de natalité est selon l'INSEE de 17.35 pour mille en 2014 (18.5 dans le 93, 14.81 en IDF, 11.6 en France).
- La population présente une mixité culturelle : 19.3 % des montreuillois sont d'origine étrangère (contre une moyenne de 12.7% en IDF et 20.9% dans le 93). La ville compte 5 foyers de travailleurs migrants.
- Les besoins de qualification sont importants : 33% de plus de 15 ans sont sans diplôme.
- 26.5% des ménages sous le seuil de pauvreté- En 2015 14% de la population couverte par le RSA.
- Taux de mortalité infantile de 6.09 pour mille (contre 3.77 en IDF).

Pour autant, Montreuil est un des principaux pôles économiques de l'Est Parisien.

Le tissu économique de la ville a beaucoup évolué ces dix dernières années vers une désindustrialisation et une tertiarisation.

Montreuil est insérée dans l'un des quatre établissements publics territoriaux (EPT) de Seine St Denis, Est Ensemble : territoire de 9 villes unies depuis 2010 (Bagnole, Bobigny, Bondy, Pantin, Le Pré-Saint Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy le sec, Romainville) au cœur du grand Paris qui a la volonté de mettre en place une politique de territoire axée sur « améliorer le cadre de vie des habitants, corriger les inégalités territoriales et construire une ville durable ». Bien que n'ayant pas les compétences santé, Est ensemble contribue à s'associer au Contrat Local de Santé de Montreuil.

✓ **Les besoins en santé du territoire de santé**

Les offres de services du département laissent apparaître un potentiel déficit d'accès aux soins et services de par :

- Une insuffisance de professionnels soignants : La densité médicale en Seine St Denis est inférieure de 30% en moyenne d'Ile De France, également à Montreuil (vieillesse des professionnels de santé et non remplacement des départs à la retraite), ainsi que les infirmières, dentistes et méd spécialistes.
- Un taux d'équipement en court séjour, en soins de suite et de réadaptation, en soins de longue durée, en gérontologie et en psychiatrie plus faible que les moyennes régionale et métropolitaine.
- Un déficit en modes d'accueil de l'enfant, portant particulièrement sur l'accueil collectif.
- Une faible consommation de soins quel que soit le domaine de soins.

On y observe des spécificités de l'offre de soins :

- Le maillage important des centres de PMI permet le suivi de la mère et de l'enfant tandis que la démographie médicale en pédiatres et gynécologues est très déficitaire en Seine-Saint-Denis.
- Un dispositif de centres de prévention départementaux dédiés à la prévention de la tuberculose, des IST et à la vaccination publique couvre le département.
- La Seine-Saint-Denis est le département français (Dom compris) le plus touché par la tuberculose juste avant la Guyane et Paris.
- Le département développe une Politique d' « aller vers » par des actions hors les murs » tels que : dépistage de la tuberculose, des IST, consultation pour primo-arrivants...

Les besoins en santé mentale en Seine-Saint-Denis sont importants :

La santé mentale est identifiée comme une des huit thématiques du projet régional de santé 2018-2022 (PRS2).

La Seine Saint Denis est le département au plus fort taux de natalité de France, qui cumule tous les facteurs de vulnérabilité et dont le taux d'équipement en termes de soins psychiques aux enfants est un des plus bas de France ; Or, les besoins en santé mentale de la population infanto-juvénile sont insuffisants à toutes les étapes du développement de l'enfant : Prévention accès au diagnostic et aux soins psychiques, accès aux établissements médico-sociaux, accès aux accompagnements sociaux et à la protection de l'enfance, accès aux soins somatiques, accès à l'hébergement et au logement, accueil et gestion des situations de crise..

En outre, les capacités d'hospitalisation complète en psychiatrie sont inférieures à celles de l'Ile de France.

- De nombreux services publics en matière de santé à Montreuil

La ville offre 5 Centres Municipaux de Santé, un Service Communal d'Hygiène et de Santé, un service de lutte contre le Saturnisme, une Mission Handicap, un Atelier Santé Ville, un Comité Local d'Information et de Coordination, un service intégration, centre gratuit d'information et de Dépistage et de diagnostic (CeGIDD)...

Le territoire est doté par ailleurs d'un réseau socio-sanitaire à compétences diverses et variées : addictions, secteur de psychiatrie, un Centre Hospitalier Intercommunal, une antenne de Ville – Evrard, un Centre Départemental de Dépistage et de Prévention Sanitaire, 6 centres de PMI, des associations et structures relevant du « handicap », AIDES Montreuil, Vie libre, un réseau de soins palliatifs...

La ville bénéficie d'un Contrat Local de Santé (CLS). Il a pour objet d'agir pour la santé des femmes (nutrition, violences, dépistage organisé du cancer du sein), des enfants (mortalité infantile, santé bucco-dentaire et lutte contre l'obésité), des adolescents, des migrants mais aussi des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

La prévention et l'accès aux soins sont les premières priorités de la ville en matière de santé :

-Promotion de la Protection maternelle et infantile et planification familiale : consultations de vaccinations, de VAD, de lutte contre l'obésité infantile, de contraception et d'IVG et lutte contre les pathologies en relation avec l'habitat.

-Programme de santé bucco-dentaire depuis plus de 30 ans : bus dentaire et unités mobiles

-Prévention des conduites à risques chez les jeunes : prévention des addictions, les réseaux sociaux, les violences ; expérimentation d'une Salle de Consommation à Moindre Risque.

Le Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire (CHIAG) dispose d'une capacité d'hospitalisation de 400 lits : consultations, service de médecine, chirurgie, urgences adulte et enfant ; maternité de type 3 accueille chaque année plus de 4000 naissances, avec une unité d'accompagnement personnalisé (UAP) pour les femmes enceintes vulnérables (programme de lutte contre la mortalité périnatale). Consultations des médecins spécialistes dans les centres de santé. Centre gratuit d'information et de Dépistage et de diagnostic CeGIDD et centre de planification et d'éducation familiale à l'hôpital.

Le CHIAG appartient au GHT GPNE constitué de 3 établissements : Robert Ballanger à Aulnay SB, Le Raincy-Montfermeil à Montfermeil et l'hôpital AG à Montreuil.

Bassin de vie de plus de 1 millions d'habitants, le GHT est associé aux hôpitaux universitaires de Seine St Denis (HUPSSD), hôpital universitaire Robert Debré de l'Assistance Publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), de l'établissement public de santé mentale Ville-Evrard.

L'Institut de formation prend en compte le contexte local :

Premièrement, l'offre de formation proposée (formations initiales, passerelles inter-métiers, cursus partiels) favorise la mise en œuvre de parcours professionnels personnalisés et l'accompagnement de la personne dans une dynamique de développement professionnel continu. Elle contribue à lutter contre la précarisation des métiers de service à la personne et à valoriser les parcours professionnels.

Deuxièmement, le financement des études est adapté à chaque situation personnelle afin de favoriser l'accès à la formation :

- En proposant des formations qualifiantes de niveau 4 (AS, AP), niveau 3 (AES), et niveau 2 (IDE), avec différentes modalités de financement (CFA, contrat de professionnalisation, par la Région, auto financement avec échéancier personnalisé, montage mixte...) ; Ainsi , dans une logique de sécurisation des parcours favorisant la formation continue tout au long de la vie et la mobilité professionnelle, nous développons les formations « passerelles » permettant à des professionnels en exercice de monter en compétence, de compléter leur formation, de changer de secteur d'activité. Ces groupes, de petite taille (15 à 20 personnes), sont volontairement distincts des promotions en cursus complet ; leur accompagnement est singulier et nécessite un dispositif qui tient compte de leurs acquis, expériences et cursus.
- En créant des liens et partenariats avec la ville et le territoire : sur les financements des formations (contrat d'apprentissage, financement des parcours avec pôle emploi et la mission locale), avec l'hôpital de Montreuil, avec le pôle santé et petite enfance de la mairie les structures médico-sociales et association (terrains de stages des étudiants), ...

Troisièmement, l'Institut prépare les futurs professionnels à prendre en considération les besoins de santé des populations

- En inscrivant les formations dans une approche santé publique
- En donnant des repères sur le multiculturalisme.

Les étudiants de l'Institut déploient dans le cadre du service sanitaire des actions de prévention dans les écoles, les centres de santé, les structures médicosociales, et participent régulièrement, avec des associations et acteurs locaux, à des actions collectives de promotion de la santé sur le territoire (dépistage du col de l'utérus, cancer du sein, hypertension...). Les unités d'enseignement optionnelles sur les thématiques précarité et addictologie, en formation infirmière, sont construites avec les associations locales.

Quatrièmement, l'Institut, fortement imprégnée de la culture médicosociale de la Fondation, est attentif à initier les futurs professionnels aux concepts de projets de soins, projets de vie, et faciliter l'inscription des futurs professionnels dans des structures ambulatoires grâce à un important travail pédagogique et le développement des stages en HAD, centres de santé, SSIAD, cabinet libéral, centre d'accueil de jour pour patient Alzheimer, ...

1.4 La population accueillie à l'institut

Les étudiants de l'Institut de formation représentent une population hétérogène en termes d'origine géographique, d'âge, de diplômes à l'entrée, de modalités de financement de leur formation.

✓ L'origine géographique

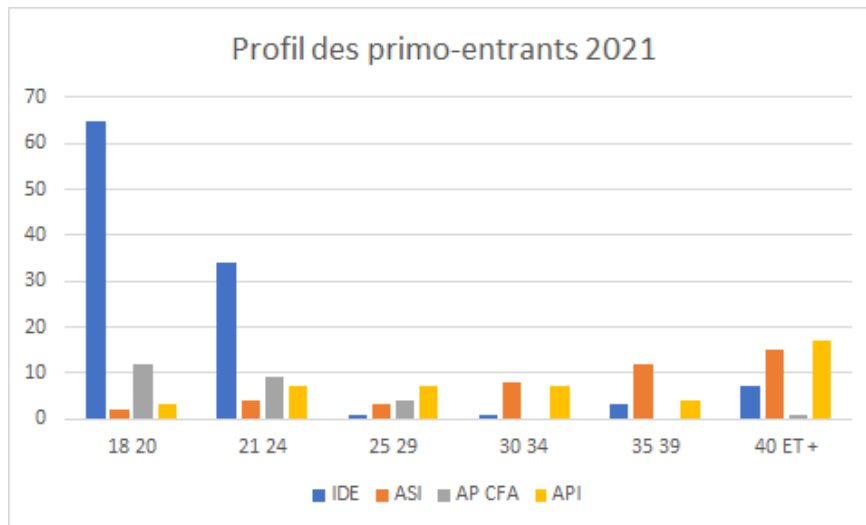
En 2020, 48% des élèves et étudiants résident en Seine Saint Denis (10 points de plus qu'en 2018), 24% à Paris et 27% dans le Val de Marne.

✓ L'âge

Une situation contrastée selon les filières de formation :

L'évolution des modalités d'accès à la formation d'infirmière détermine le profil des étudiants : avec l'universitarisation et l'admission par Parcoursup , les promotions d'étudiants infirmiers comportent une proportion majoritaire des moins de 26 ans (89% en 2021 contre 62% en 2018), dont 65% de moins de 20 ans.

A l'inverse dans les promotions d'élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture, la moyenne d'âge des apprenants est bien plus hétérogène.



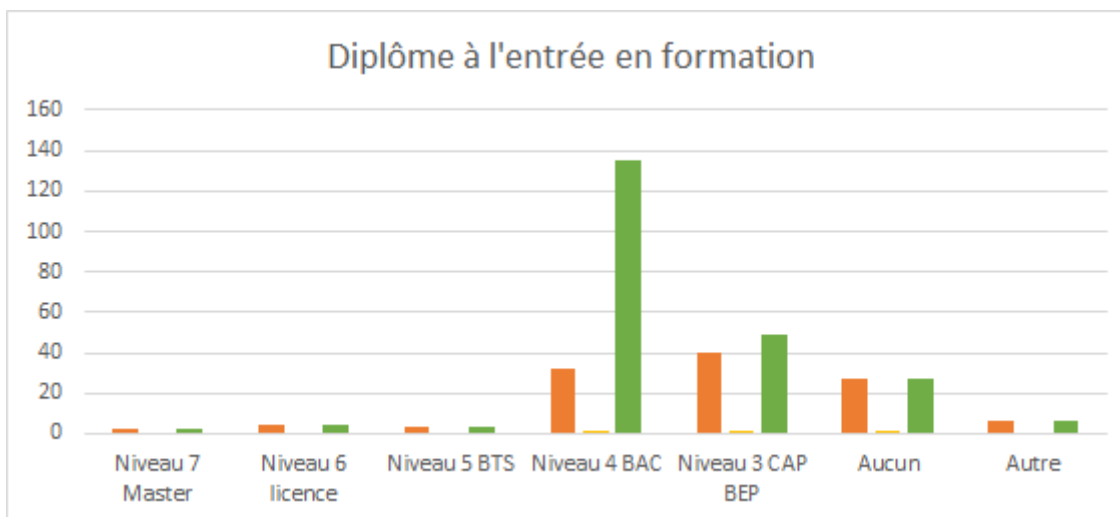
✓ Diplôme à l'entrée

Nous accueillons un public très hétérogène en matière de diplôme et de cursus.

Néanmoins, les bacheliers restent au global majoritaires en formation, toutes filières confondues.

Mais des disparités existent entre la formation d'infirmière et la formation AS et AP.

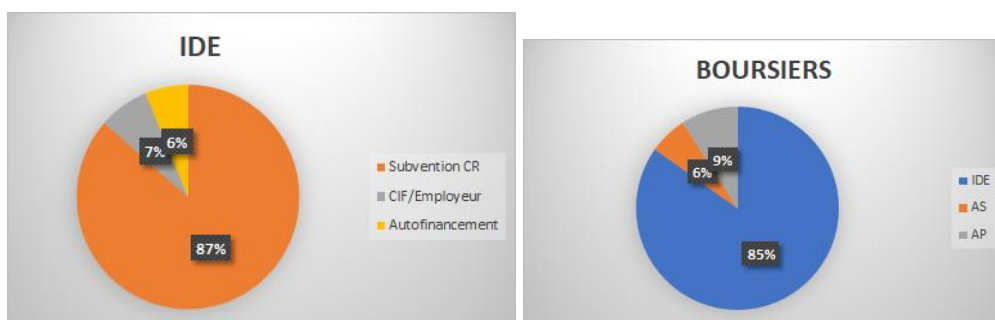
Si la promotion infirmière de 1ère année compte en 2021 91% de bacheliers, avec une représentation forte des baccalauréats technologiques (près de 50 % en 2021), le taux de bacheliers chute à 28% sur les promotions AS et AP au profit des niveaux CAP et BEP.



✓ Statut des apprenants

De façon très synthétique, toutes filières confondues, le principal financeur des formations demeure le conseil régional. La part employeur et de prise en charge personnelle tend à diminuer (employeur 11% et autofinancement 13% en 2018).

Sur la filière infirmière : 7% des étudiants en 2020 relèvent de la formation continue (essentiellement des promotions professionnelles aides-soignants) contre 11% en 2018.



En outre, le nombre de boursier est croissant chaque année.

Nous constatons une précarisation significative sociales et financières des publics que nous formons : dès l'accès en formation, les difficultés surviennent pour monter les dossiers de financements ; donner la possibilité à chacun d'accéder à une qualification certifiée est un défi majeur ; Les étudiants / élèves travaillent pendant leur formation (vacations, intérim, CDD), ce qui peut nuire à leur concentration, et à la qualité de leurs travaux. La situation s'est particulièrement détériorée pendant la crise sanitaire de 2020, pendant laquelle de nombreux étudiants n'ont pu trouver d'emplois.

La coordinatrice administrative chargée des financements accompagne les élèves et étudiants dans leur démarche administrative auprès des différents financeurs ; La connaissance des différents dispositifs d'aides et de financement devient indispensable au soutien des personnes accueillies en formation et conditionne même bien souvent la pérennité des parcours. Nous sommes attentifs à l'évolution des situations financières des apprenants et proposons des échéanciers personnalisés.

2 Politique de formation

Notre politique de formation s'inscrit, tout d'abord, dans un contexte de reconfiguration du système de santé avec deux aspects importants : **les notions de territoire** (réponse aux besoins d'une population ; coordination entre services) **et de parcours de santé** (accompagnement individualisé des parcours).

Ces changements impliquent de nouvelles façons de prendre soin des personnes, de nouveaux moyens et modèles transversaux pour répondre aux besoins de santé actuels et futurs de la population : collaborations entre structures et entre professionnels (sanitaire, social, environnement, urbanisme etc.), interdisciplinarité et coordinations sont devenus les maîtres mots des pratiques et des organisations dans les champs qui nous occupent.

C'est pourquoi « le rapprochement entre formation du champ sanitaire et formation du champ social serait historiquement fondé et professionnellement pertinent pour assurer ensemble la continuité du parcours de soin. » (Source : "19 recommandations du comité des sages / un projet global pour la stratégie nationale de santé 21 juin 2013" - PRS 2011/2016 « encourager les coopérations entre professionnels de santé »)

Les deux champs de métiers sanitaires et sociaux se complètent effectivement quand il s'agit d'accompagner une personne vieillissante, handicapée, ou atteinte d'une maladie chronique.

Il est reconnu que les ruptures de parcours, aujourd'hui trop fréquentes, sont souvent dues à un manque de coopération et de coordination entre les différents acteurs de la prise en charge.

La culture médico-sociale de l'institut facilite l'appropriation de ces principes par l'équipe, qui, pour certains d'entre eux, sont des professionnels ayant exercé en établissements médico-sociaux.

Les concepts de parcours de soins, parcours de santé sont encore récents et leur mise en place nécessite du temps et un changement des mentalités ; pour ce faire, il est nécessaire de développer une culture de la transversalité, de l'interdisciplinarité chez tous les acteurs et dès la formation initiale.

« Pour chaque profession de santé, apprendre sur les autres professions, des autres professions, et avec les autres professions, sera le meilleur des vecteurs pour développer les compétences nécessaires au travail collaboratif qu'est la médecine de parcours. »¹

Or, le modèle de formation actuel caractérisé par un fort cloisonnement des formations est un frein au développement du parcours de soin et au travail d'équipe pluridisciplinaire.

Former à la coopération, privilégier une démarche de formation basée sur l'apprentissage du travail en équipe est une volonté de l'Institut de formation.

En outre, notre politique de formation tient compte également des mutations économiques qu'entraînent le vieillissement de la population et l'élévation du degré de dépendance, en contribuant, par l'ouverture de la formation d'Accompagnant Educatif et Social, à répondre aux besoins en expansion d'emploi de service à la personne, et à domicile notamment, d'ici 2030.

La professionnalisation des métiers du « prendre soin » et des personnes en charge de personnes fragiles et dépendantes (enfant, adulte handicapé, âgé) est un véritable enjeu pour dispenser des soins de qualité aux usagers.

¹ Un projet global pour la stratégie nationale de santé -19 Recommandations du comité des « sages »
– 21 juin 2013 –

Nous nous inscrivons, d'autre part, dans les orientations de la Stratégie nationale e-santé 2020 du 4 juillet 2016, en développant **l'utilisation du numérique en formation initiale**.

L'informatique traditionnelle est maintenant largement présente dans les établissements de santé : dossier patient informatisé, télémédecine, télésanté ; De nombreuses études démontrent que l'informatisation des processus de soins contribue à leur qualité et à leur sécurité. L'intégration du numérique facilite l'accès aux soins des personnes par la télémédecine, l'accès des patients à leurs informations médicales, le suivi par les patients de leurs indicateurs de santé...

L'e-santé fournit aux patients les moyens d'être plus autonomes, grâce aux programmes d'éducation thérapeutique, à l'arrivée de nouvelles générations d'objets connectés, ou encore aux services de télé suivi permettant le maintien du patient à son domicile.

La transformation numérique du système ne peut se faire sans une appropriation par les professionnels. Les futurs professionnels de santé doivent acquérir des compétences spécifiques à l'utilisation de ces nouvelles technologies, pour leur pratique, mais également pour accompagner les patients dans l'usage de ces outils.

C'est pourquoi, nos élèves/étudiants sont familiarisés avec l'utilisation des outils numériques, à travers la plateforme Moodle et les supports pédagogiques interactifs que nous créons. Tous les travaux restitués sont par ailleurs sous format numérique.

Le mix présentiel / Digital Learning est aujourd'hui incontournable pour les organismes de formation.

La crise sanitaire de 2020 a accéléré cette dynamique, avec la transformation de nos cours en présentiel en format distanciel, la création de modules auto-formatifs, et la dématérialisation de nos process administratifs.

2.1 Orientations de la formation

Les formations dispensées sont en lien avec les activités de la Fondation. Elles sont centrées sur les domaines liés à la **petite enfance et à l'accompagnement de la personne dépendante**.

L'Institut, fidèle à son histoire et soucieux de répondre aux axes prioritaires du PRS 2018/2022 (*"positionner la prévention et la promotion de la santé au cœur de nos actions, notamment en mobilisant l'ensemble des politiques publiques"*), maintient dans les formations une **orientation spécifique de santé publique** qui se décline en plusieurs axes :

- Une approche territoriale permettant aux futurs professionnels d'approcher les méthodes de diagnostic territorial et de comprendre l'organisation des systèmes sanitaires et sociaux ; Étudiants infirmiers et élèves AP sont impliqués dans des projets d'actions de prévention sur le territoire.
- Une appropriation du virage ambulatoire et de ses conséquences en termes d'évolution des pratiques professionnelles au domicile des usagers ; une compréhension du champ des soins primaires y est associée ; l'accent mis sur les stages en centres de santé, HAD, SSIAD, réseaux de soins, monde libéral, ... y contribue ;
- L'accent mis sur la pluridisciplinarité de la prise en charge ainsi que nous l'avons déjà souligné
- Une approche centrée usagers, qui au-delà de l'appropriation des droits des usagers, cherche à faciliter une relation usager / professionnel basée sur la co-construction des

projets de soins et d'accompagnement. A cet effet, l'Institut sollicite des représentants d'associations d'usagers et propose des stages du secteur médicosocial.

- Enfin, le rôle éducatif des professionnels est travaillé : éducation à la santé, dépistage, éducation thérapeutique du patient.

Bien en amont du service sanitaire, l'IFPS a toujours accompagné les étudiants infirmiers et élèves auxiliaires de puériculture dans la mise en place d'actions de prévention auprès de public d'usagers (écoles primaires, collège, crèches, foyers de migrants, EHPAD...).

Le service sanitaire, intégré dans la maquette de formation des étudiants infirmiers de 2ème année depuis 2018, permet d'initier les futurs soignants aux enjeux de la santé primaire, inculquer l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité, tout en favorisant l'apprentissage en mode projet.

2.2 Cadre conceptuel, valeurs et principes pédagogiques

Le projet pédagogique de l'Institut reprend des valeurs et des principes centrés sur l'accompagnement bienveillant de l'apprenant. Il s'appuie sur le courant socioconstructiviste, positionne le formateur comme accompagnateur de son parcours de formation, facilitateur dans l'appropriation des connaissances, et, l'apprenant comme personne ressource, acteur et auteur de ses propres connaissances.

L'ensemble de l'équipe, très investi dans ce projet, met en œuvre un dispositif d'accompagnement et de formation qui favorise la réussite de l'apprenant.

2.2.1 Le cadre de référence du projet pédagogique

✓ Le courant socioconstructiviste

Les nouveaux référentiels de formation des professions sanitaires et sociales sont construits selon une logique de compétence, s'inscrivant dans une perspective socio constructiviste, qui valorise la co-construction des connaissances et des compétences en contexte, plutôt que la transmission des savoirs décontextualisés.

Le constructivisme considère l'apprentissage comme un processus actif axé sur l'apprenant :

L'apprenant doit s'engager activement dans des résolutions de problèmes, au plus proche de problèmes réels (*situations-problèmes*). Il ne reçoit pas les informations, mais il va les chercher lui-même en mettant en place des stratégies individuelles d'apprentissage.

Il apprend en situation. Au fur et à mesure de ses nouvelles expériences, l'apprenant se construit ses nouvelles connaissances en complétant, ajustant, réorganisant ou modifiant ses connaissances et conceptions antérieures. Le socio constructivisme met l'accent sur le rôle des interactions sociales multiples et des questionnements mutuels dans la construction des connaissances et le développement des compétences.

Les relations interpersonnelles au sein du groupe classe, l'échange de savoirs, la confrontation de différentes approches, de différents points de vue (*conflits socio-cognitifs*) permettent à l'apprenant de :

-Prendre conscience de ses propres représentations et du fait qu'elles ne sont pas « universelles »,

- Prendre conscience du fait que ses représentations initiales peuvent ne pas être adaptées pour résoudre un problème donné,
- Accepter de modifier ses représentations initiales, de transformer son schéma mental, pour en adopter un autre plus pertinent au regard du problème à résoudre.

Ainsi, apprendre, c'est élaborer soi-même ses connaissances en passant nécessairement par une phase d'interaction, voire de conflit sociocognitif avec autrui, et cela à tout âge.

« On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres »²

Le groupe classe est ainsi support majeur des apprentissages de chacun : les activités communes réalisées en travaux de groupe lors de TD, de TP, les productions collectives, les ateliers de développement personnel en petits groupe, la mutualisation des ressources dans le groupe, sont autant d'activités qui permettent de mieux apprendre. Peu à peu les inhibitions peuvent s'estomper ou se transformer ; Les apprentissages sont alors mieux intériorisés, confrontés à l'expérience propre de chacun. On peut parler d'apprentissage coopérant.

D'autre part, le groupe lui-même apprend : il apprend à vivre avec des règles, des tensions, des conflits. Il apprend des modes de régulation, des formes de solidarité, il apprend à reconnaître sa propre spécificité. Cet apprentissage commun et collectif constitue pour chacun un exemple de vie de groupe, principes de la vie professionnelle.

Cette référence théorique, éprouvée depuis de longues années à l'Institut de formation, montre régulièrement sa pertinence. Pour autant, elle est particulièrement exigeante à mettre en œuvre et peut mettre en difficulté équipe pédagogique comme apprenants. C'est pourquoi, elle demande à être couplée à une dimension éthique. L'ensemble se déclinant ensuite dans des principes pédagogiques et des modes d'action.

✓ La nécessité d'un couplage à une réflexion éthique

Le socioconstructivisme, parce qu'il considère l'apprentissage comme un processus actif axé sur l'apprenant, interroge aussi la question du pouvoir dans la relation pédagogique et la transmission du savoir. De ce fait, il interroge le formateur sur son rôle et sa volonté de puissance.

Ici, le formateur doit reconnaître l'autre pour ce qu'il est et peut devenir. Il lui confère un droit à la pensée et à la construction autonome. Il s'inscrit dans un processus reposant sur le dialogue, la tolérance, la reconnaissance mutuelle, une éthique relationnelle favorable aux apprentissages.

On le comprend, cette manière d'être professionnelle ne peut toujours aller de soi. Elle entraîne des tensions au quotidien des actes professionnels à poser entre le formateur et l'apprenant. Ces tensions peuvent devenir des conflits éthiques nécessitant une délibération d'ordre éthique au sens de Paul Ricoeur.

En effet, Paul Ricoeur définit l'éthique comme une "sagesse pratique", c'est-à-dire une capacité de "décision dans des situations singulières (...) par l'intermédiaire de la délibération"³.

² Citation de Philippe Carré sur l'apprentissage collectif

³ Rencontre avec Paul Ricoeur : *Connaissance de soi et éthique de l'action*, propos recueillis par Jacques Leconte, Sciences humaines, n° 63, juillet 1996.

L'acte éducatif, dans la mesure où il implique l'autre dans sa construction et son devenir, impose une telle réflexion éthique.

La question éthique est récurrente, permanente en formation : chaque situation nouvelle, chaque outil, chaque public la relancent constamment.

Tout acte d'éducation engage non seulement la responsabilité du formateur, mais aussi et surtout l'autre, l'apprenant, dans ce qu'il est d'Unique. Comment former sans se soucier de ce que mes actes produisent chez l'autre ? Le formateur doit s'enquérir de ce qu'il produit et met en marche. C'est questionner le sens de son action, ses postulats et ses conséquences.

La réflexion éthique questionne, bouscule le rapport aux apprenants : quelle liberté d'agir, de choisir, quelle part de responsabilité lui laisse-t-on ?

Les professionnels de l'Institut ont intégré ces questions comme faisant partie de leur pratique. Des lieux de délibération leur sont proposés afin qu'ils puissent élaborer ces questions régulièrement : travaux entre formateurs, entretiens avec la responsable pédagogique et/ou la directrice, groupes d'analyse de pratique, réunions et séminaires d'équipe.

Le développement de la simulation questionne la posture du formateur ; l'apprentissage par la simulation ne s'improvise pas ; Une formation est nécessaire ; Encore faut-il respecter un code de bonnes pratiques, voire des principes déontologiques pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir une approche respectueuse des personnes (apprenants, formateurs, « patients standardisés », etc.) dans le cadre de sessions de simulation.

La simulation permet d'analyser des conduites, des comportements en situation, en temps réels, ce qui pose des questions d'ordre éthique ; c'est une épreuve intimidante, éprouvante qui implique entièrement l'étudiant ; et les apprenant s'en remettent aux formateurs, ils leur donnent leur confiance ; confiance qu'il faut chercher à tout prix préserver lors de l'élaboration et du déroulement des séances.

2.2.2 Les principes pédagogiques

Le cadre du projet pédagogique ainsi posé se décline en principes pédagogiques. D'abord, le projet ne peut se déployer que s'il existe une équipe garante du cadre. Par ailleurs, les références conceptuelles et les valeurs défendues entraînent des conceptions spécifiques de ce qu'est « former » ; de ce que cela exige en « compétences du formateur » et en termes de « relation pédagogique » ; de ce que représente « l'apprenant » pour l'équipe.

✓ Plusieurs filières, une seule équipe garante du cadre

Le champ conceptuel et la démarche éthique qui y est associée exigent un travail en équipe qui garantit le cadre du projet.

La dynamique du travail d'équipe induit une pratique collaborative et coopérative au service du projet pédagogique. Celui-ci pose le cadre de l'accompagnement des élèves et des étudiants dans leurs formations, et s'appuie sur les valeurs professionnelles à développer ainsi que sur notre conception des professionnels de demain. Il décline les conceptions pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation et ses modalités de mise en œuvre.

Dans un premier temps, nous avons choisi de définir les termes « collaborer » et « coopérer », qui donnent du sens à la notion d'équipe. Le travail partagé peut à la fois prendre la forme de

collaboration et de coopération. Il existe plusieurs définitions selon les domaines et les milieux professionnels, qui peuvent être d'ailleurs opposées.

La collaboration, du latin *collaboratio*, *collaborare*⁴, signifie le fait de travailler avec quelqu'un. Elle traduit le rapprochement entre certains individus par les valeurs, la congruence des buts. D'un point de vue sociologique, Strauss⁵ définit la collaboration comme un ensemble de relations et d'interactions qui permettent à des professionnels de partager leurs connaissances et expériences, afin de les mettre au service d'un client, ici l'étudiant, au cœur de notre projet. Ainsi, collaborer implique une contribution volontaire d'efforts personnels pour l'accomplissement de tâches interdépendantes.

Le travail collaboratif repose sur la coopération.

La coopération trouve sa source étymologique du latin *cooperari*, avec et *operari* *opérer*⁶. Ce qui signifie *travailler ensemble, avec*, à une œuvre commune. C'est construire ensemble un ouvrage collectif. La coopération implique dépendance réciproque et solidarité vis-à-vis du groupe. Elle est donc, le fait pour une personne, de s'adonner consciemment à une activité complémentaire de celle d'autres personnes dans le cadre d'une finalité commune, dans un groupe donné.

La coopération signifie construire ensemble un ouvrage collectif, ce qui nécessite une *confiance en l'autre et en soi*.

L'équipe est perçue comme une ressource en tant que structure de concertation. En effet, elle multiplie les points de vue sur l'élève et/ou l'étudiant et permet de comprendre et de trouver des manières d'intervenir et d'individualiser le suivi. La réussite et la qualité de l'accompagnement des individus en formation, qui constituent les enjeux principaux de notre pratique de formation, sont servis par les compétences individuelles et collectives.

Cette notion d'équipe implique une posture du formateur, qui s'appuie sur un socle de principes et d'attitudes prévalentes au service de la relation pédagogique.

✓ Conception du terme « Former » à l'Institut

Dans le terme formateur, l'essentiel est le mot « forme ». Le formateur est donc celui qui s'intéresse aux formes vivantes pour les déformer, reformer, transformer. ⁷»

Le verbe former a pour sens « *créer, faire exister en donnant une forme particulière, concevoir, façonner, produire, donner naissance à ...*

Former porte également le sens d'éduquer, développer certaines facultés : former l'intelligence, la personnalité, la volonté, le style⁸... »

Ainsi, le formateur (trice) est celui, celle qui « *forme, qui développe les facultés intellectuelles et morales, les aptitudes. Ce terme recouvre une action ou un processus.* ⁹»

En effet, « l'action de formation n'est pas une action technique. Elle manie des paradoxes et des contradictions, qui tiennent au fait qu'il faut savoir à la fois intervenir et ne pas intervenir,

⁴ Dictionnaire Littré

⁵ Strauss A. *La trame de la négociation*, L'Harmattan, 1992

⁶ Source Encyclopédie Universalis

⁷ ENRIQUES E., *Petite galerie de portraits de formateur en mal de modèle*,

⁸ LAOT, F ; DE LESCURE, E *Autour des mots Formateur d'Adultes, entre fonction et métier*, Revue : Formation de formateur d'adultes : approche historique, recherche et formation N°53-2006 p.79-93

⁹ Dictionnaire...

*étayer et désétayer, encadrer et faire confiance, évaluer lucidement et renforcer positivement.*¹⁰»

Ce qui implique que le formateur soit un professionnel compétent.

✓ Les compétences du formateur

En s'appuyant, sur Perrenoud¹¹ « chaque compétence est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité. »

Philippe Perrenoud estime que la compétence renouvelle la difficile question du transfert des savoirs acquis à l'école en situation d'action. Le recours à la compétence permet de penser non en termes de transfert mais en termes de « mobilisation de ressources. La compétence est de l'ordre du savoir mobiliser. Ainsi, une compétence est « une capacité d'action efficace face à une famille de situations, qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité à les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes ».

Ce qui nous permet de poser comme postulat qu'« une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées ».

Une compétence est donc un « objet » complexe.

Parler de compétence, c'est changer le rapport au savoir ; celui-ci ne s'applique pas, il se mobilise dans l'action.

Il faut donc comprendre la situation, et donc pour cela mobiliser des savoirs et non pas les appliquer.

Cette notion s'inscrit bien dans un renforcement des conceptions cognitivistes.¹² »

Les compétences clés qui guident la fonction de formateur :

- L'adaptabilité au public d'apprenants :
L'adaptation au public d'apprenant est fondamentale : elle impose au formateur de questionner sa pratique pédagogique, d'entrer lui-même dans une démarche de construction de nouveaux savoirs pédagogiques afin de s'approprier les outils et les conditions qui permettront aux apprenant « d'apprendre à apprendre » Le formateur doit être capable de négocier le contenu du savoir avec des individus qu'il accompagnera dans leur progression.
- Des compétences en ingénierie, notamment savoir construire et faire fonctionner des dispositifs d'alternance.
- Des compétences en analyse du travail pour permettre à l'apprenant de faire un retour sur sa pratique.
Pour développer une activité réflexive dans un métier de l'humain, chaque jour le formateur est confronté à l'altérité des apprenants. Réfléchir sur sa pratique, c'est aussi réfléchir sur sa propre histoire... Une pratique réflexive permet de poser un regard lucide sur son propre fonctionnement.
- Des « compétences relationnelles » :
Une posture d'ouverture qui fait du formateur un facilitateur pour les apprenants.

¹⁰ PERRENOUD P., *De quelques compétences du formateur-expert*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 1999

¹¹ Professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Genève),

1 ¹² DOLZ, J., OLLAGNIER, E La notion de compétence, Ed : De Boeck, 2002, 232p.

De ces différentes compétences découlent la posture attendue du formateur dans la relation pédagogique.

✓ La relation pédagogique implique pour le formateur d'adopter :

- « Un rôle de facilitateur social de l'adaptation de l'apprenant à son milieu : Il explore les attentes et les motivations, et est amené à faire s'exprimer les apprenants.¹³ » Il favorise le développement original de la personnalité.¹⁴ » En cela, il constitue une personne ressource pour l'apprenant.

- Un rôle d'accompagnateur. Accompagner signifie se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui, c'est « être avec ».

L'accompagnateur « stimule sans jamais précéder et ce faisant, suscite, favorise ou éprouve la réflexion du sujet.¹⁵ »

En effet, « dans l'accompagnement, l'intervention du formateur permettra que les activités, les systèmes de signes proposés jouent leur rôle de régulateur, entraînent l'accompagné à revoir ses stratégies et ses procédures, qu'on entre dans une relation dialogique, dans une dialectique.¹⁶ » L'accompagnement suscite, impulse, propose et laisse l'apprenant affronter la difficulté, sans faire pour lui.

Par cette posture, le formateur permettra aux apprenants de

- Se situer par rapport aux principes et aux finalités du métier, sans pour autant faire œuvre de mission ;
- Se construire leur identité professionnelle, sans incarner un modèle d'excellence.
- Mobiliser des savoirs et construire des compétences sans renoncer à la distance réflexive.¹⁷ »

✓ Notre conception de l'apprenant

Nous accueillons un adulte en formation, qui a fait un choix d'orientation, qui est prêt à s'investir et qui est en capacité de suivre la formation.

Nous lui reconnaissons le droit d'exprimer un besoin de repère et de sécurité pendant la formation (L'ouverture au changement suppose une base d'estime de soi suffisante).

Il est en demande d'un cadre structurant et bienveillant.

¹³ BRAUN, A., Enseignants, formateurs, mêmes qualifications ? Comment comprendre les termes enseignants, formateur ? Quelles sont les distinctions nécessaires, pertinentes ? ISPPF, Lausanne 1994.

¹⁴ M.VIAL., *Accompagner n'est pas guider, conférence aux formateurs de l'école de Léchère*, Fondation pour les classes d'enseignement spécialisée de la Gruyère, Suisse.

¹⁵ LE BOUEDEC G. et all. *L'accompagnement en éducation et formation, un projet impossible?* Ed : L'Harmattan, 2001, p.49

¹⁶ Ibid.

¹⁷ PERRENOUD P., *De quelques compétences du formateur-expert*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève, 1999

Il arrive avec des prérequis, des représentations, des qualités d'ouverture, de réceptivité, de curiosité et des capacités d'analyse. Nous l'aidons à conscientiser ses capacités.

Nous chercherons à l'initier à une méthodologie de questionnement très tôt dans la formation afin de développer un esprit critique constructif et une démarche d'autoévaluation.

L'apprenant s'inscrit volontairement dans un processus d'apprentissage du métier : il est force de proposition dans une posture active pour réussir son projet professionnel ; il se donne les moyens, se saisit des ressources mises à sa disposition par l'institut de formation pour atteindre ses objectifs.

Il est en capacité de réagir, de participer, et d'interagir dans un groupe.

L'accompagnement de l'apprenant est singulier ; il est à deux dimensions, à la fois individuel et collectif ; chaque apprenant est intégré dans un collectif, vit sa formation et évolue au contact de ses pairs « on apprend toujours seul mais jamais sans les autres. » Nous sommes ainsi très attentifs à l'ambiance du groupe, car il est pour nous facteur de réussite.

Nous suscitons l'implication de la promotion à travers la participation à des événements qui ponctuent la vie de groupe : manifestations conviviales, temps de régulation de groupe avec les délégués, animation du BDE...

Il existe une temporalité des formations sur laquelle nous nous appuyons pour suivre la progression du groupe.

A travers l'éprouvé d'un accompagnement exigeant et bienveillant, l'étudiant/l'élève est en situation de ressentir les effets de l'empathie, de l'écoute active, et ainsi repérer les outils relationnels qui lui seront nécessaires à acquérir en formation et à intégrer dans sa pratique professionnelle. Cette pratique d'accompagnement a valeur d'exemplarité.

L'apprenant est dans une formation en alternance et professionnalisante, qui s'appuie sur un processus d'acquisition de savoirs et compétences professionnelles en situation réelle, et de construction d'une identité professionnelle.

Le profil de professionnel attendu à l'issue de la formation est exigeant ; nous formons à l'acquisition des compétences professionnelles suivantes :

-L'autonomie et la réflexivité : Acquérir une réflexion et une pensée critiques, un esprit de décision, de la curiosité, des aptitudes à résoudre des problèmes, avoir les capacités de poursuivre son apprentissage tout au long de la vie pour s'adapter et s'ajuster à de nouvelles situations tant personnelles que professionnelles et aux changements d'un monde en mouvement.

-L'interdisciplinarité : L'apprenant doit pouvoir exploiter les différentes approches d'un problème, l'aborder selon différents points de vue. L'interdisciplinarité (ou pluridisciplinarité) suppose un dialogue et l'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines, favorise la recherche des interactions des savoirs et de leur complémentarité et invite à une certaine ouverture d'esprit.

-Le travail collaboratif : Le travail collaboratif est générateur d'enrichissement cognitif pour l'ensemble des participants à la réalisation de la tâche. Il permet à l'apprenant de développer sa dimension humaine et sociale, un esprit d'équipe.

2.3 Démarche qualité de la formation

Les fondamentaux de la démarche qualité (selon la Roue de Deming) étant dans cet ordre : « de dire ce que l'on va faire », « faire ce que l'on a dit », « vérifier ce que l'on a fait », et « faire mieux », **l'Institut depuis 2016 s'est engagé dans une démarche d'amélioration de ses pratiques.**

- Développer la traçabilité des activités pédagogiques et administratives grâce aux outils numériques (serveur de partage, nouveau logiciel de gestion des parcours, plateforme Moodle).
- Améliorer nos démarches pédagogiques
 - o Par un travail collectif de partage d'expériences, de réflexion et production de consensus pédagogique en séminaires de travail biannuels ;
 - o Par des sessions d'analyse de pratiques ;
 - o Par l'évaluation de notre prestation par les bénéficiaires de la formation : questionnaires de satisfaction individuels analysés par le service qualité et restitués en copil qualité et bilans collectifs formalisé 2 fois par an.

En 2017, nous créons un comité de pilotage qualité et mettons en place la démarche qualité, avec l'appui du Réseau des organismes de formation FEHAP et le service qualité de la Fondation.

Le 1er décembre 2020, nous sommes certifiés Qualiopi, sans réserve :

“ L'auditrice a été particulièrement impressionnée du sérieux et du professionnalisme des auditeurs et du travail qui a été effectué pour répondre à Qualiopi; Le référentiel est parfaitement appliqué et compris . Les audités ont parfaitement compris l'intérêt de la certification Qualiopi et utilisent ce système pour pouvoir mieux s'organiser et mettre à plat leurs bonnes pratiques et ainsi avoir une bonne traçabilité. La réflexion pour demain est d'éventuellement mettre en place l'iso 9001 et la RSE appliquée aux organismes de formation.”

Des points forts ont été constatés :

- L'information détaillée sur le site concernant les formations et toutes les réglementations associées avec distribution aux élèves des référentiels.
- Les très bon résultats taux de satisfaction et taux de réussite -faible taux de déperdition
- L'ajout d'ateliers développement personnel.
- Le logiciel PGFS.
- Le KIT Pédagogique pour la continuité de la formation (la documentation des cours très complètes avec tous les exercices à disposition de tous les formateurs)
- Les résultats des enquêtes de satisfaction en fin de formation 2020 affichées avec les réponses aux points d'amélioration relevées par les apprenants et les propositions retenues par le copil QUALITE.

En parallèle, nous nous engageons dans une politique de Protection des données garantissant à nos étudiants la sécurisation du recueil et du traitement de leurs données personnelles, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, en matière de protection des données. Une notice d'information est à la disposition des apprenants.

A l'issue d'un audit réalisé par le contrôleur interne de la fondation, un plan d'actions de corrections des écarts identifiés est élaboré, mis en place et suivi mensuellement.

3 Dispositif de formation

Le dispositif de formation fait l'objet de toutes les attentions.

A travers des réunions pédagogiques mensuelles, 4 jours de séminaires pédagogiques par an, et une journée de bilan fin juin, l'équipe, les coordinatrices pédagogiques et la direction étudiante, revoient, réajustent l'organisation et la mise en place des référentiels de formation.

Notre pédagogie centrée sur l'apprenant met l'accent sur une formation axée sur la relation :

- Par la mise en place d'un climat de groupe propice à l'apprentissage, dans le respect de chacun, notamment par une relation de confiance et de proximité avec les formateurs. Chaque opportunité est exploitée à des fins pédagogiques, en lien direct avec les enseignements, mais également avec la vie de groupe, l'organisation à l'IFPS, la rencontre avec les autres promotions.
- Par l'interactivité avec les groupes à travers l'utilisation de méthodes actives et participatives,
- Par une valorisation de l'enseignement des sciences humaines en sollicitant l'intervention de professionnels experts (hors du champ médical),
- Par la mise en place d'ateliers de développement personnel (sophrologie, toucher-massage, théâtre),
- Par un suivi individualisé prenant en compte la singularité du parcours et des ressources de chacun.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique, formée aux techniques de communication, de simulation, d'analyse de pratique et formés aux outils de Digital Learning, met en place une pédagogie de groupe, interactive et innovante centrée sur l'étudiant en formation.

3.1 Choix stratégiques

✓ Le décloisonnement des filières

Dans une dynamique de transversalité et de décloisonnement des métiers, nous rapprochons les formations et favorisons la mutualisation des enseignements. Nous initiions ainsi les futurs professionnels à la coopération interprofessionnelle.

Aussi, nous favorisons pour les apprenants les rencontres et travaux inter filières, la mutualisation des cours, et le tutorat.

Pour la formation infirmière, nous travaillons aussi avec l'école d'ergothérapie de Paris et les IRTS de Montrouge sur l'Unité d'Enseignement 3.3 *organisation du travail et interprofessionnalité*.

L'équipe est aussi dans cette dynamique de coopération inter-filière : à travers des groupes de réflexion et de co-construction pédagogiques, de participation à des évaluations croisées, et des sessions d'analyse de pratiques entre formateurs de toutes les filières.

L'organisation du travail de l'équipe pédagogique de la formation infirmière est basée sur une logique transversale, en lien avec l'approche par compétence du référentiel ; Ainsi, les formateurs sont référents d'unités d'enseignements (UE) de la même compétence et ne sont pas regroupés par année ; les contenus des UE et leurs validations sont construits ainsi à plusieurs, leur articulation fait l'objet de réunions de coordination avec la responsable pédagogique.

L'apprentissage par simulation en santé se prête tout particulièrement à la transversalité : par la construction de scénario intégrant de multiples intervenants professionnels et la mise en situation de ces scénarios en inter filière.

✓ La place de la simulation

La simulation en santé est une innovation pédagogique, fortement soutenue par la Haute Autorité de Santé (HAS), pour la formation initiale et la formation continue des professionnels de santé.

Elle permet de reproduire des situations de travail dans des conditions proches de la réalité.

Les motivations pour l'utilisation de la simulation sont tout d'abord éthiques, elles sont en lien avec cette nouvelle devise dans l'apprentissage des soins médicaux et paramédicaux : « Jamais la première fois sur le patient ! ».

Il a été démontré que la simulation permet des bénéfices dans l'apprentissage de la communication et de l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques. Elle est un moyen essentiel pour maintenir la sécurité du patient en limitant les risques d'erreurs. Elle concerne tout aussi bien l'apprentissage de gestes techniques, requérant des modèles les plus réalistes possibles, que l'apprentissage de la communication et de la gestion d'une situation de crise en équipe.

Notre institut de formation a fait le choix stratégique depuis plusieurs années d'investir dans le projet de développement de la simulation en santé au bénéfice de la formation de nos apprenants. Pour mener à bien cette orientation institutionnelle, nous avons fait le choix à la fois de former l'ensemble de nos formateurs à cette méthode pédagogique et également d'acquérir progressivement un ensemble d'outils techniques nécessaires à la mise en place de cette méthode pédagogique, à savoir des mannequins électroniques de simulation, ainsi que des équipements audio-vidéos.

Actuellement dans notre institut de formation nous réalisons des séances pédagogiques utilisant la simulation en santé, auprès de tous nos apprenants, quel que soit leur filière de formation, et sous différentes formes :

La simulation « **procédurale** » :

Elle consiste dans l'apprentissage d'un geste technique, tel que la pose d'une voie veineuse, l'apprentissage des soins de nursing chez l'enfant ou l'adulte.

Ce type de simulation est utilisé depuis très longtemps dans la formation des futurs professionnels de santé, mais aujourd'hui nous systématisons l'apprentissage d'un maximum de gestes en « laboratoire » par nos apprenants, afin qu'ils soient le plus confiants possible dans leur pratique clinique ultérieure auprès des patients, lors des stages.

La simulation utilisant la technique du « jeu de rôle » :

Elle consiste à réaliser des scénarios préétablis mais avec très peu de moyens nécessaires.

Elle permet d'atteindre des objectifs pédagogiques pré établis de manière ludique et interactive, en ayant recours à l'imaginaire des différents participants. Cette méthode d'apprentissage est facile à mettre en place et permet d'explorer un certain nombre de domaines tels que la communication soignant-soigné ou entre soignants.

La simulation « clinique pleine échelle » :

Elle consiste à recréer un environnement de soin **le plus proche possible de la réalité**, afin de permettre aux apprenants de s'immerger, tant physiquement qu'émotionnellement, dans des situations de soins élaborées par les formateurs, à travers des scénarios conçus pour favoriser le développement des compétences professionnelles soignantes.

Pour ce type de simulation « clinique », les formateurs utilisent des mannequins électroniques de simulation adulte ou enfant, dits de « moyenne fidélité », qui peuvent parler, être manipulés ou piqués, en toute sécurité pour l'apprenant ou pour le patient.

Les formateurs ont aussi souvent recours à des acteurs jouant le rôle du patient ou de la famille du patient, c'est ce que l'on appelle des « patients simulés ».

Ces acteurs apportent à la simulation clinique un réalisme très favorable à l'apprentissage grâce à leur jeu d'acteur, si proche des réactions des vrais patients.

Lors de ces simulations cliniques, pour être au plus proche de la pratique réelle, les apprenants jouant leur propre rôle dans les scénarios sont seuls dans la salle de simulation et les autres apprenants observent la scène depuis une autre pièce, dit de « débriefing », où la simulation est retransmise via des moyens audio-vidéos.

La simulation « virtuelle ou numérique » :

Il s'agit de l'utilisation d'un ensemble d'outils technologiques numérique créés ces toutes récentes années, tels que les « jeux sérieux » en santé, la « réalité virtuelle » ou « VR », ou encore la réalité « augmentée ».

Ces différents outils numériques permettent de recréer des situations de soins assez proches de la réalité, afin que chaque apprenant puisse s'entraîner au raisonnement clinique, à la communication avec un patient virtuel ou à des procédures de soin complexes, tout en permettant à l'apprenant de s'entraîner en toute sécurité à partir d'une interface numérique.

Il est à noter que le développement de la simulation questionne la posture du formateur et que l'apprentissage par la simulation ne s'improvise pas, c'est pourquoi une formation spécialisée est nécessaire. Cette formation permet de sensibiliser les formateurs au respect d'un code de bonnes pratiques et des principes déontologiques pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir une approche respectueuse des personnes (apprenants, formateurs, « patients simulés », etc.) dans le cadre des sessions de simulation.

La phase la plus importante de la simulation, celle qui permet l'acquisition et la conscientisation des apprentissages, est la phase qui suit l'action de simulation, à savoir la phase dit de «

débriefing ». Lors de cette phase le formateur cherchera à faciliter l'analyse de l'action vue en simulation par l'ensemble des apprenants, en favorisant les échanges entre les participants et l'analyse de la pratique professionnelle.

Les différentes thématiques abordées lors des sessions de simulation clinique sont très variées, par exemple :

Le refus de soin en psychiatrie / La posture professionnelle soignante / Les situations pédiatriques en crèche et à l'hôpital / Les situations d'urgence / Les ateliers de soins critiques / Les patients en crise ou en souffrance / l'annonce d'un dommage lié aux soins.

Par ailleurs, il a été démontré par les différentes études scientifiques l'intérêt de développer la formation interprofessionnelle entre professionnels de santé médicaux et paramédicaux dès la formation initiale. C'est pourquoi la simulation transdisciplinaire et « trans professionnelle » est un outil fondamental que l'on s'emploie dorénavant à exploiter en formation initiale, à travers des scénarii mettant en situation les différents apprenants en santé.

Dans cette logique de formation à la coopération interprofessionnelle, nous développons différents partenariats sur des appels à projets en simulation, ciblant des situations pluriprofessionnelles et interdisciplinaires :

- avec des étudiants en médecine de 4^{ème} année de la faculté de médecine Sorbonne Université (ex. Université Pierre et Marie Curie) sur l'annonce d'un dommage lié aux soins et sur la gestion d'un patient en crise ou en souffrance,
- avec l'institut Curie à Paris, sur les soins critiques en contexte de cancérologie
- avec l'hôpital André Grégoire de Montreuil, sur des situations d'urgence situées dans des contextes très variés (en néonatalogie, en salle de naissance, aux urgences adulte et pédiatrique, en réanimation, ...)

Pour accompagner le développement du projet institutionnel en simulation, depuis 2017 un formateur, titulaire d'un diplôme universitaire d'enseignement par la simulation en 2015, est chargé de projet sur la mise en place de la simulation sur l'institut. Il anime un groupe de travail de formateurs formés à la simulation, participe à des actions de recherche, de promotion et de publication sur cette méthode pédagogie. Nous menons des recherches auprès de nos apprenants (étudiants et élèves), conformément aux préconisations scientifiques, sur l'efficacité et l'impact de cette pédagogie sur leur apprentissage et le développement des compétences professionnelles.

✓ Le développement du Digital Learning

Le développement du digital Learning relève d'une stratégie à l'IFPS, visant à la fois d'inscrire l'établissement dans une démarche pédagogique d'individualisation des parcours et de l'accompagnement offert à chaque apprenant, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles.

L'IFPS développe une culture du numérique depuis bien longtemps : accès gratuit et illimité à Internet pour les élèves dès les années 90 avec 35 ordinateurs, acquisition du 1er logiciel de gestion des formations en 2004, création d'un serveur de partage en 2008, d'une plateforme Moodle en 2009, acquisition du portail documentaire numérique en 2013, de la plateforme d'enseignement d'anglais en 2014, ...

Notre environnement numérique est omniprésent pour la gestion des sélections, des inscriptions, des stages, des parcours de formation. Et le contexte sanitaire a amplifié la dynamique.

Depuis 10 ans, nous faisons le choix d'intégrer le numérique au cœur même de la formation, dans les dispositifs pédagogiques.

Nos étudiants et élèves issus du cursus scolaire/universitaire (Certificat informatique Internet C2i niveau 1 et 2), arrivent avec des compétences numériques qu'il nous faut exploiter. Avec la généralisation des environnements numériques dans l'enseignement supérieur, environnements numériques de travail (ENT), plateformes de formation, solutions de visioconférence, cours en ligne ... par les universités, nos étudiants infirmiers intègrent, depuis 2009, un environnement numérique en formation.

L'utilisation des TIC (Techniques d'Information et de Communication) ne relève pas d'une simple modification des outils, mais d'un changement de modèle de pédagogie, de paradigme.

L'utilisation des TIC favorise le travail interactif, le travail sur projet, le travail en équipe. Ces outils permettent de développer des possibilités d'apprentissage coopératif entre les apprenants. L'apprentissage est aussi centré davantage sur le sens que la mémorisation des connaissances, sur l'étudiant et ses capacités à accéder aux informations avec autonomie (stratégies de recherches documentaires) dans le but de construire et développer ses compétences. Il permet de développer l'auto-apprentissage. L'apprenant n'est plus seulement au centre de la formation, il est producteur de sa formation.

Individualisation, autonomie, autoformation assistée sont bien au cœur de notre stratégie pédagogique.

La démarche de construction des savoirs passe par l'individu et par ses propres fonctionnements cognitifs ; Donc il faut reconnaître aux apprenants le droit d'apprendre à leur rythme, le droit d'apprendre sur des supports différents et dans des environnements différents.

L'enjeu stratégique de tout dispositif de formation est de susciter l'engagement de ses apprenants. Or, notre public d'apprenants présente une diversité de profils dont les ingénieries pédagogiques doivent tenir compte dans l'introduction des technologies numériques dans un dispositif de formation.

En outre, les TIC reconsidèrent l'espace formation et le temps formation. La classe n'est plus le seul lieu d'apprentissage et le face à face formateur étudiants ne suffit plus à lui seul.

Ainsi, la digitalisation des activités pédagogiques et des dispositifs de formation apporte de la flexibilité dans l'organisation des temps et/ou des lieux de formation.

Par ailleurs, en cohérence avec le point 3 du plan ministériel « Ma santé 2022 » qui vise à accélérer le virage numérique et le développement de la e-santé, l'enjeu pour les instituts de formation est de préparer les étudiants/ élèves à travailler dans un contexte de déploiement de la e-santé.

Il s'agit donc de développer des projets de formation enrichis par les TIC afin de **former au numérique par le numérique**.

La crise sanitaire de 2019-2020 a accéléré la digitalisation de nos formations et nous a projeté dans l'urgence de la mise en œuvre de la formation à distance pour assurer la continuité pédagogique aux apprenants.

Notre stratégie digitale consiste à concevoir et proposer des modules de formation en blended-learning, alliant des temps en présentiel et des temps en distanciel.

L'IFPS déploie son projet de digital Learning autour de deux axes, à la fois techniques et humains.

Sur le plan technique, la mise en œuvre de la stratégie digitale devient opérationnelle avec la modernisation de l'infrastructure informatique en juillet 2020.

Notre plateforme Moodle se performe ; Moodle est un progiciel Open Source gratuit fourni par un partenaire certifié. Il permet de limiter les coûts et de disposer d'un outil de qualité professionnelle fiable et performant de qualité professionnelle. Son amélioration, par l'acquisition de Templates spécifiques, permet de gagner en personnalisation, ergonomie et fonctionnalités. Depuis 2020, la gestion et la maintenance de Moodle sont déléguées à un prestataire officiel agréé.

Conjointement, l'institut s'est doté d'un logiciel de Rapid-learning, I-Spring, qui permet d'optimiser le temps de création de contenus e-learning. Des modules interactifs variés sont créés à partir de support de cours existants type Power-point. Les fonctionnalités enrichies favorisent la personnalisation des séquences par l'équipe pédagogique, en cohérence avec le projet pédagogique et les besoins des apprenants.

Enfin, nous faisons l'acquisition d'une licence Google Education pour nos étudiants / élèves afin de les équiper aux fonctionnalités de Google (Gmail, Meet, forum...) et d'organiser des séquences en distanciel, en classe virtuelle.

Ces équipements font l'objet d'une enveloppe d'investissement à 40% financée par le conseil Régional d'Ile De France, dans le cadre des appels à projets annuels « innovation pédagogique ».

En parallèle, l'IFPS a équipé l'équipe d'ordinateurs portables neufs avec micro-casque, d'une connexion VPN pour l'accès à l'ensemble du réseau professionnel à distance, notamment dans le cadre du télétravail.

Sur le plan des ressources humaines, nous déployons, en 2020, 2021 et 2022, un plan de formation aux différents outils nécessaire au développement des compétences de l'équipe et travaillons en séminaire sur les retours d'expériences.

Le défi majeur est de passer de l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans notre pratique pédagogique à la conception de parcours de formation mixte. Un projet tout aussi pédagogique que technologique.

Conscient qu'au-delà des outils, il nous était nécessaire d'acquérir rapidement une méthodologie et un savoir-faire propre à ces nouveaux usages pédagogiques, une

coordinatrice pédagogique a suivi la formation de chef de projet en digital Learning pour apprendre à :

- Structurer des scénarios pédagogiques de dispositifs de formation multimodale
- Cadrer les projets de transformation des formations existantes (budget, planning, outils)
- Accompagner les formateurs dans l'évolution de leurs pratiques
- Créer des contenus de formation asynchrone et interactifs

Nous avons optimisé les process de réingénierie pédagogique et gagnons ainsi du temps et de l'énergie dans le déploiement d'actions en distanciel.

La conception d'une unité d'enseignement en blended-learning intégral a ainsi pu voir le jour et être expérimentée auprès de la promotion infirmière 1ère année dès la rentrée de septembre 2021 sur une UE « cœur de métier ».

Cette expérimentation servira de base pour la construction d'autres unités à venir, avec un objectif d'usage en transversalité avec les autres filières.

La prochaine étape d'ici 2023 vise la montée en compétences de chaque formateur, pour la co-construction en inter filières d'unités d'enseignement hybrides.

3.2 Choix pédagogiques communs aux différentes filières

✓ L'accompagnement de l'apprenant

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent tout au long de sa formation, qui n'est pas toujours le formateur responsable de la promotion. Cette organisation basée sur le découplage des suivis pédagogiques apporte une plus-value, permettant au formateur de prendre connaissance de dispositifs de formation qu'il n'a pas en charge, d'avoir un regard objectif sur le parcours de formation de l'apprenant et ses acquisitions ;

L'élève peut se sentir plus libre d'exprimer son ressenti et ses attentes. Enfin, des temps de restitutions de suivi en équipe réunissent les formateurs concernés par les suivis de la filière, qui présentent la situation pédagogique de chaque élève.

La progression dans le niveau d'exigence est réfléchi et élaboré en équipe pédagogique : les grilles d'évaluations sont systématiquement fournies et commentées aux apprenants ; des temps de révisions et de travail personnel sont planifiés, ainsi que des entraînements sur la plateforme de e-learning, avant chaque évaluation ;

La communication, la proximité et la régularité dans les échanges sont favorisées avec les promotions, à travers : des temps de régulation systématiques avec les délégués, et les formateurs, des bilans de mi-année et d'année avec la direction et l'équipe.

Verbaliser les difficultés, poser des objectifs de progression, formaliser des engagements dans un contrat pédagogique sont des outils pédagogiques utilisés par l'équipe, et toujours en collaboration avec l'étudiant/élève.

Nous tenons aussi compte des difficultés psychologiques, sociales, familiales, financières, exprimées par certains étudiants/élèves : en leur proposant de consulter une psychologue,

une assistante sociale (à nos frais), et en les accompagnant dans leurs démarches administratives et de recherche de financement.

Chaque apprenant possède une adresse mail du domaine de la Fondation, un compte utilisateur de la plateforme Moodle, pour se connecter à la plateforme depuis l'institut ou de chez lui. Dès la rentrée, chaque étudiant bénéficie d'un atelier d'initiation à la plateforme et à ces différents usages.

✓ Ateliers d'expression personnelle à visée professionnelle

Depuis avril 2008, l'institut a fait le choix d'intégrer, dans chaque dispositif de formation, des ateliers de théâtre, de relaxation / gestion du stress, de toucher-massage, de musicothérapie...

L'objectif visé est de progresser dans l'expression de soi, l'aisance à prendre la parole, l'organisation dans l'espace, la gestion des émotions, l'habitude du regard des autres, la relation dans la bienveillance et la confiance.

Les situations de soin génèrent souvent tous ces points évoqués, la communication verbale et non verbale est ainsi largement explorée.

Ces ateliers, véritable « bulles d'oxygène », favorisent le travail sur soi, et contribuent à questionner l'apprenant sur ses limites, ses résistances, et l'identification de ses ressources et potentiels.

Des intervenants extérieurs experts diplômés dans les domaines cités réalisent ces séquences, créant un espace d'intimité et de confidentialité sans le regard et la présence des formateurs.

✓ L'analyse de pratiques en groupe, la méthode GEASE/ GEASP

L'initiation des étudiants aux GEASP (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Professionnelles/ de Situations Educatives) est pour nous une valeur ajoutée dans la professionnalisation de l'apprenant : développer une habitude à problématiser sa pratique et à construire du savoir à partir de l'action nécessite un engagement particulier de l'apprenant, qui le met au cœur de son apprentissage.

✓ L'AFGSU

Il a été décidé de réaliser la formation aux gestes et soins d'urgence en interne par l'équipe de formateurs ; Après les 10 jours de formation obligatoire au CESU, 5 formateurs sont habilités à dispenser les 21h de formation auprès des apprenants IDE, AS, AP.

Les apprenants sont évalués par les formateurs, qui utilisent la grille détaillée du CESU en ce qui concerne la conformité des gestes et de l'attitude de l'élève en situation.

Nous avons un partenariat avec la société Laerdal depuis 2008, pour nous fournir en matériel : aussi, nous avons fait le choix de fournir à chaque apprenant à l'issue de la formation, un mannequin d'entraînement mini-Ann, afin de poursuivre leur formation « à la maison » et former leur entourage aux gestes qui sauvent. Sont également fournis un livret et un DVD.

3.3 La politique de stage

✓ Une offre de stage diversifiée et de qualité

La gestion des stages est une activité centrale pour des instituts qui dispensent des formations en alternance comme les nôtres.

Nous avons fait le choix de créer en 2009 le poste de coordinatrice de stage.

Interlocuteur privilégié des terrains de stages, sa mission est non seulement de développer et fidéliser les partenariats avec les structures de stage, mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les tuteurs de stage sur les référentiels de formation ;

Ainsi, la coordinatrice de stage est amenée à informer les maîtres de stage de l'évolution des programmes de formation et mettre en place les conditions nécessaires à l'établissement de terrains de stage dits « qualifiants », conformément à l'arrêté du 29 juillet 2009 pour la formation infirmière.

Les formateurs accompagnent les professionnels de terrain dans la compréhension des outils de liaison comme le portfolio et les outils d'évaluation du stage.

L'IFPS n'étant pas rattaché à un établissement sanitaire, les lieux de stage sont multiples, favorisant chez nos apprenants la rencontre de situations très variées et la découverte des différents lieux d'exercice des professionnels : hospitalier, domicile, psychiatrie, centre de santé, ambulatoire, lieux de vie (MAS, crèche, IME, EHPAD) ...

Toutefois, nous incitons fortement les élèves / étudiants de chaque filière de rechercher au moins un stage au cours de leur formation. : le stage du semestre 5 (et semestre 6) pour les étudiants infirmiers, le stage optionnel pour les élèves AS et AP, le stage de 4 semaines pour les élèves AES.

Nous acceptons les stages à l'étranger pour les étudiants infirmiers de 3^{ème} année, encadrés par une association francophone, après validation par l'équipe et la direction, du projet écrit et présenté par l'étudiant.

Depuis 2016, nous avons fidélisé des partenaires de stage, à travers des projets de collaboration et d'accompagnement de la formation des étudiants par la simulation en santé au sein des établissements hospitaliers financés par l'ARS, dans le cadre d'appel à projet "Soutien à l'innovation dans les formations des professionnels de santé : simulation en santé". Ces projets de mise en place de la formation par la simulation nous permettent de déterminer avec la structure un nombre d'étudiants en stage.

En 2018, nous avons intégré un groupe de travail au sein du GHT GPNE, missionné par l'ARS pour mettre en place la politique commune de stage sur le territoire, dont l'enjeu est d'améliorer la qualité de la professionnalisation des étudiants-élèves et de développer la coopération au sein du GHT de tous les acteurs de la formation clinique des étudiants-élèves.

Les objectifs du comité de pilotage de ce projet, composé des directeurs des soins des hôpitaux de Montreuil, Aulnay et Montfermeil, et des directeurs des instituts de formation en soins infirmiers de Ville Evrard, Louise Couvé, Aulnay sous-bois, Théodore Simon et Croix Saint Simon, sont de :

-Mettre en œuvre la politique de stage commune aux établissements du GHT

- Déterminer la communication autour de la politique de stage et les modalités d'échange entre les instituts de formation et les lieux de stage
- Mettre en place un dispositif d'amélioration continue de la qualité de stages
- Construire des parcours de stage qualifiant en articulation avec des parcours patients
- Créer un outil informatisé et partagé de gestion des stages.

✓ La place du formateur en stage

La visite du formateur sur le terrain professionnel nous apparaît fondamentale dans l'accompagnement des apprenants en situation de travail. Elle est systématiquement planifiée, malgré la suppression des Mises en Situations Professionnelles (MSP).

La relation au terrain permet de mettre en perspective l'apprentissage au regard de la réalité de travail, et de se positionner sur le versant pratique de la formation, qui constitue 50% de l'ensemble de la formation.

La visite permet d'apprécier l'évolution et de travailler sur le positionnement en stage.

Le formateur peut avoir un rôle de médiateur entre les différents acteurs que sont l'apprenant et le tuteur, en écoutant les deux parties ; Du côté du tuteur, les objectifs peuvent être précisés, une problématique éventuelle peut être mise à jour. Pour l'apprenant, la visite du formateur permet un temps d'expression de l'étudiant, et une libération de la parole.

La rencontre sur le stage apporte un regard croisé sur l'élève et sa progression, et les échanges avec le formateur confortent et renforcent la fonction de tutorat des professionnels ou les questionnent. Les pratiques sont interrogées, et c'est l'occasion de faire des liens avec la théorie, de délivrer des informations sur les exigences et les attendus, sur le référentiel et ses outils.

Enfin, le rôle du formateur est aussi d'installer une collaboration entre pairs et renforcer le partenariat avec les terrains de stage.

4 Projet pédagogique décliné par filière de formation

4.1 Filière infirmière

▪ Un accompagnement à la professionnalisation

Le processus de professionnalisation se met en place dès l'entrée en formation, en appui sur le principe de formateur référent pédagogique, qui accompagne l'étudiant en soins infirmiers dans ses apprentissages en tenant compte de ses mouvements émotionnels et dans ses méthodes d'acquisition des savoirs et des compétences, du semestre 1 au semestre 6.

A cet effet, des rencontres individuelles et collectives sont prévues et programmées de la façon suivante :

-Au Semestre 1, avant le départ en stage : un temps collectif pour engager une création de dynamique de groupe et initier des échanges collectifs et pour permettre une appropriation du portfolio, outil de suivi de la progression de l'étudiant. Et un temps individuel pour faire

connaissance avec l'étudiant, repérer ses méthodes d'apprentissage et identifier sa motivation ainsi que ses potentialités.

-Du Semestre 1 au Semestre 6, à chaque retour de stage : Un temps collectif pour aborder des thématiques méthodologiques communes à tous (analyse de situation, objectifs de stage, organisation de travail...); et un temps individuel pour aborder le déroulement du stage, la progression dans l'acquisition des compétences spécifiques à chacun.

Sur les terrains de stage, chaque étudiant est rencontré par un formateur une fois par an. A cette occasion, le formateur évalue la capacité de l'étudiant à s'intégrer à une équipe de soins, à prendre en soins un groupe de patients dont le nombre évolue selon son niveau de formation, à engager une démarche réflexive dans sa pratique. Il rencontre également les équipes de soins pour faire le point sur la progression de l'étudiant et répondre éventuellement à leurs interrogations.

Une attention particulière est portée à l'individualisation des parcours.

▪ **Accompagnement technique au numérique**

Compte-tenu du projet de l'institut de digitalisation de la formation, un accompagnement technique est proposé :

- Dans l'Unité d'enseignement 6.1 « méthodes de travail » au travers de l'apprentissage de l'utilisation des différentes plateformes numériques (Universitaire et IFPS)

- Dans l'UE 4.1 « soins d'hygiène et de confort » au travers d'un « atelier prise en mains » situé en début d'UE

- A chaque début de semestre par un rappel de la structuration des plateformes Moodle et de la localisation des éléments essentiels à la progression de l'apprenant,

- Au cours du service sanitaire, par l'apprentissage de nouveaux outils (ex : sway)

- Tout au long de la formation par les échanges formalisés (mails, entretiens physiques ou via outil de visioconférence) entre référents pédagogiques/référents d'année /apprenants.

▪ **Organisation des enseignements**

Les enseignements se déroulent sur 6 semestres de formation, répartis autour de 10 compétences.

46 unités d'enseignement (UE) et 6 unités intégratives (UI) sont rattachées à ces compétences en lien avec 6 champs disciplinaires :

- Sciences Humaines, Sociales et Droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

Pour une approche par compétences, les unités intégratives sont construites à partir de classes de situation propres à chaque semestre. Les Unités d'enseignement qui sont rattachées à chacune des compétences constituent les ressources nécessaires à la construction des UI.

Les classes de situations emblématiques des différentes compétences sont le reflet de la philosophie et de l'orientation de l'IFPS.

Le choix a été fait d'intégrer des aspects pédiatriques et psychiatriques des prises en soins, dans le souci de répondre aux besoins actuels en personnel soignant hospitalier, tout en préservant l'orientation santé publique de l'institut.

- ✓ Semestre 1 : Compétence 3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

Situations emblématiques :

Change d'un enfant de 6 mois en crèche par une étudiante en soins infirmiers de 1^{ère} année et une élève auxiliaire de puériculture.

Aide à la toilette d'une personne âgée en perte partielle d'autonomie sans troubles cognitifs en EHPAD par une étudiante en soins infirmiers de 1^{ère} année et une élève aide-soignante.

Les UE ressources de la compétence sont :

- UE 2.10 : Infectiologie et hygiène

Nous avons choisi d'intégrer un module auto-formatif autour de l'hygiène des mains qui sera utilisé en inter filières. Il sera complété par des travaux pratiques et analyses de situation. L'objectif est de préparer les futurs soignants aux enjeux sanitaires infectieux actuels et à venir.

- UE 4.1 : Soins d'hygiène et de confort

Première UE construite en blended learning, les soins d'hygiène et de confort vont intégrer modules auto-formatifs et travaux pratiques autour de la toilette.

- ✓ Semestre 2 : Compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

Situations emblématiques :

Recherche d'informations et de données spécifiques auprès d'un patient adulte accueilli en unité ambulatoire par un/une étudiant(e) en soins infirmiers.

Identification des signes de détresse/décompensation d'un enfant sain de 2 mois ½ à 2 ans en crèche par un/une étudiant(e) en soins infirmiers.

Les UE ressources de la compétence sont :

- UE 2.3 : santé, maladie, handicap, accidents de la vie

Une table ronde est organisée avec des patients porteurs de handicaps afin partager leurs expériences

- UE 3.1 : raisonnement et démarche clinique infirmière

La méthode utilisée est celle du raisonnement clinique partagé, modèle clinique trifocal.¹¹⁸

Unité d'enseignement constitutive du métier infirmier, elle représente un socle fondamental pour la construction d'un raisonnement spécifiquement infirmier et se décline tout au long de la formation au travers de l'analyse des situations.

- ✓ Semestre 3 : Compétence 2 « Concevoir et conduire un projet de soin » - Compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin »

Situations emblématiques :

Accueil et installation dans la chambre d'un patient porteur d'une hémiplegie droite sur à un AVC en SSR gériatrique par un/une étudiant(e) en soins infirmiers et un/une élève aide-soignant(e).

Entretien infirmier en vue d'une recherche de consentement pour la mise en place d'un traitement antituberculeux auprès d'un patient en situation de précarité en médecine interne par un/une étudiant(e) en soins infirmiers.

Les UE ressources de la compétence 2 sont : 3.2 : Projet de soins infirmiers

Dans la continuité de l'UE 3.1 et grâce au raisonnement clinique partagé, il s'agit de faire travailler les apprenants sur un projet de soins complet et argumenté dans des situations contextualisées. Le projet de soins fait le lien entre les apports théoriques du raisonnement clinique et l'exercice professionnel. Il est ainsi mobilisé et réinvestit à chaque stage.

Les UE ressources de la compétence 6 sont : 1.1 S1 et S2 Psychologie, sociologie, anthropologie-4.2 S2 et S3 : Soins relationnels (évaluation continue)

Grâce à l'intégration des concepts travaillés au semestre 2, l'apprenant peut développer ses compétences relationnelles dans des situations simulées au S3 pour les transférer en situation réelle.

- ✓ Semestre 4 : Compétence 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » - Compétence 10 « Informer, former des professionnels et des personnes en formation »

Situations emblématiques :

¹ MARCHAL et PSIUK Thérèse

Construction et conduite d'une séquence éducative auprès d'un adolescent diabétique dont le diabète a été découvert dans l'enfance en HDJ par une équipe pluridisciplinaire

Accueil d'un stagiaire étudiant infirmier de 1^{ère} année en SSR gériatrique par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 2^{ème} année

Les UE ressources de la compétence 5 sont : UE 1.2 S2 et S3 : Santé publique et économie de la santé , UE 4.6 S3 et S4 : Soins éducatifs et préventifs.

Ces quatre UE sont rattachées au service sanitaire, répondant à l'axe santé publique de l'institut mais aussi au développement croissant de la santé de proximité et de la réponse à apporter à la prise en soins des malades chroniques.

Elles incitent les apprenants à travailler selon une méthode projet pour mener une action de prévention en santé publique auprès d'une population cible implantée sur le territoire de santé de proximité.

Ainsi, la posture de l'apprenant en tant qu'éducateur à la santé est mobilisée tout au long du projet.

Le SSES se réalise grâce à un partenariat avec des structures du champ médico-social présentes sur la région Ile de France (EPHAD, école primaire, crèche, PMI, Lit Halte Soins Santé, CMS, Groupe d'entraide de malades, Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)...).

Un partenariat privilégié est développé avec le service promotion de la santé de Montreuil. Celui-ci sera amené à se développer, permettant ainsi à l'IFPS d'inscrire davantage le service sanitaire sur son territoire.

- ✓ Semestre 5 : Compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » -Compétence 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes »

Situations emblématiques :

Préparation et surveillance d'un traitement antibiotique intraveineux auprès d'un patient adulte, intubé, ventilé en choc septique en réanimation par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 3^{ème} année et un/une élève aide-soignant(e).

Mise en place d'une sonde vésicale (1^{er} sondage) sur une femme atteinte d'un cancer gynécologique envahissant en oncologie par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 3^{ème} année et un/une élève aide-soignant(e).

Les UE ressources de la compétence 4 sont : 2.1 S1 Biologie fondamentale-2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions

Ces deux UE sont le socle de connaissances indispensables à la compréhension des différents processus. Aussi, et compte-tenu des résultats obtenus, le choix a été fait d'un accompagnement dirigé dans l'appropriation des enseignements dispensés par l'Université.

Une attention particulière est apportée aux UE relatives à la pharmacologie pour susciter l'engagement des apprenants au travers de pratiques ludiques « minute pharmaco ».

UE 4.3 S2 et S4 Soins d'urgence : en situation simulée

UE 4.4 S2, S4 et S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

Méthode utilisée pour la 4.4 du S4 apprentissage par problèmes, mettant les apprenants directement en situation de devoir identifier les éléments de connaissances nécessaires à la résolution d'une situation-problème.

Un projet spécifique relatif aux calculs de doses médicamenteuses et de débit en appui sur les groupes de niveau et la notion d'entraide est envisagé à partir du semestre 1 avec une progressivité sur les 3 ans de formation. Ce projet témoigne d'une volonté de former des professionnels conscients des enjeux de la sécurité médicamenteuse.

Les UE ressources de la compétence 9 sont : UE 3.3 S3 et S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité

Une journée inter filières est organisée au S3 avec une école d'ergothérapie et de travail social pour appréhender le travail en équipe pluridisciplinaire.

- ✓ Semestre 6 : Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » -Compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

Situations emblématiques :

Analyse d'un événement indésirable relatif à l'utilisation d'un dispositif médical en milieu hospitalier par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 3^{ème} année.

Recherche exploratoire et communication des résultats sur les recherches scientifiques effectuées sur les terrains d'enquête par un/une étudiant(e) en soins infirmiers de 3^{ème} année.

Les UE ressources de la compétence 7 sont : UE 4.5 S2 et S4 : Gestion des risques

Le focus est mis sur les erreurs médicamenteuses au travers d'analyses de situations filmées et d'événements indésirables graves.

Les UE ressources de la compétence 8 sont : UE 3.4 S4 et S6 : initiation à la démarche de recherche-UE 6.1 : méthodes de travail

L'orientation de cette unité d'enseignement vise à préparer les apprenants à l'acquisition de méthodes d'apprentissage ainsi qu'à l'usage des outils numériques pour garantir leur engagement tout au long de la formation.

Le projet relatif au mémoire de fin d'études prévoit un accompagnement personnalisé prenant en compte le niveau réel et le rythme de l'apprenant.

Les unités optionnelles :

Non rattachées à des compétences, les unités optionnelles visent à approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière. Les thématiques retenues dans notre institut sont :

- Sport et santé, sports adaptés
- Soins d'urgence
- Pédiatrie
- Accompagnement de personnes en situation de précarité

Les apprenants font le choix de leur Unité Optionnelle et gardent la même thématique aux semestres 5 et 6, permettant une continuité des apprentissages.

✓ Les ateliers de développement personnel

Les ateliers de sophrologie, théâtre et toucher relationnel sont programmés à chaque semestre. S'ils visent à une meilleure connaissance de soi pour mieux appréhender autrui, ils sont en lien avec certaines UE et donc répondant à des objectifs bien déterminés :

SEMESTRE	UE EN LIEN	OBJECTIFS
S1	4.1 : soins d'hygiène et de confort	Rapport au corps, au sien, à celui de l'autre, à la personne. Qualité du geste, intention
S2	4.2 : Soins relationnels	Communication verbale, non-verbale Posture aidante/choix des mots Différence communication professionnelle et privée
S3	4.2 : Soins relationnels	Relation aide, empathie, respect "ne pas nuire"
S4	2.7 : défaillances organiques et processus dégénératifs	Douleur aiguë / chronique / physique / morale Ecouter et recevoir la plainte Antalgie
S5	4.2 : Soins relationnels	Emotions, sensations, perception Stress et prévention du Syndrome d'Épuisement Professionnel des Soignants
S6	5.6 : Mémoire de fin d'études	Soutenance du MFE, entretien de recrutement Projection dans vie professionnelle

✓ Formation soins critiques

Le contexte de la crise sanitaire a conduit l'équipe pédagogique à renforcer les enseignements aux soins critiques. Aussi une formation de 21 heures placée au semestre 5 est programmée pour tous les étudiants.

Cette formation est la porte d'entrée à ceux dont le projet professionnel est de travailler en réanimation et pourra être complétée par l'unité optionnelle dédiée aux soins d'urgence.

- **Validation des acquisitions**

- ✓ Préparation à la validation

- Théorique :

Des quizz et des QCM blancs sont organisés à l'issue des enseignements pour s'assurer des acquisitions des apprenants.

Des oraux blancs préparatoires à la méthodologie de validation sont organisés pour les UE concernées.

Chaque apprenant a la possibilité de rencontrer un des formateurs référents de l'unité d'enseignement afin d'éclaircir des notions abordées au cours des enseignements.

Des travaux pratiques préparatoires aux validations sont organisés dans les conditions d'évaluation, notamment avec la participation d'infirmiers en activité.

- Clinique :

Avant tout départ en stage, chaque apprenant bénéficie d'une préparation collective mais aussi individuelle. Les objectifs de stage institutionnels et spécifiques sont développés auprès des apprenants.

Les livrets d'accueil des différents terrains de stage sont à disposition des apprenants sur la plateforme Moodle.

Chaque référent pédagogique définit avec l'apprenant son parcours de stage durant les 3 années de formation en tenant compte du référentiel, de sa progression et de son projet professionnel.

L'apprenant peut également être accompagné dans la préparation de son stage par son référent pédagogique qui l'oriente vers des révisions théoriques et des lectures en lien avec la spécificité du terrain de stage. Ceci dans l'objectif d'appréhender le stage d'une façon optimale.

- En situation simulée :

Les apprenants ont l'occasion durant chaque semestre de bénéficier de mises en situations simulées. Les étapes de débriefing sont essentielles pour que l'apprenant puisse réajuster sa pratique en vue de la validation et du transfert des compétences.

- ✓ Validations

En accord avec le référentiel de formation, les validations sont réalisées soit en groupe soit en individuel, à l'écrit ou à l'oral. Dans certains contextes, les validations individuelles et écrites peuvent être réalisées ou déposées sur la plateforme Moodle IFPS.

- Théorique :

Chaque UE est validée de façon spécifique. Certaines UE peuvent validées de façon communes (UE 3.1, UE 3.2 et 5.2) afin de permettre à l'apprenant de faire les liens et d'identifier les compétences attendues.

Les validations s'effectuent dans un cadre réglementaire strict formalisé et porté à la connaissance des apprenants (Règlement intérieur et consignes annoncées à chaque début d'épreuve).

Chaque apprenant est informé que toute tentative de fraude ou de plagiat est sanctionnée (Règlement intérieur).

- Clinique :

Dans la 1^{ère} semaine de stage, l'apprenant adresse ses objectifs de stage contextualisés au formateur référent afin de les faire valider définitivement par le tuteur de stage.

Durant son stage, l'apprenant doit réaliser une démarche clinique, un projet de soins et une planification journalière de ses prises en soins. De plus il réalise une ou deux analyses de situation professionnelle qu'il présente à son tuteur et au formateur référent.

Le formateur est à disposition des professionnels de l'unité de soins pour toutes difficultés rencontrées avec l'apprenant. Des rendez-vous de médiation sont organisés afin d'évaluer la capacité de l'apprenant à poursuivre le stage. Le formateur peut également être contacté par le tuteur en cas de questionnement pour la validation du stage.

Une vidéo a été réalisée à destination des professionnels de terrain afin de s'approprier la grille de validation par compétence et le Portfolio.

Un questionnaire de satisfaction de fin stage est à disposition des apprenants afin de faire un retour à l'équipe pédagogique sur son vécu et son accompagnement durant le stage.

- En situation simulée :

Les évaluations en situation simulée sont réalisées par les formateurs de l'IFPS, tous formés à la simulation en santé. Les apprenants connaissent les critères de validation au préalable, critères qui guident le déroulé de leur soin.

✓ Accompagnement aux sessions de rattrapage

- Théorique :

Pour les validations UE IFSI, les apprenants ont un temps de consultation des copies auprès des formateurs référents de l'UE. A cette occasion des conseils de réajustement sont dispensés.

- Clinique :

Réglementairement, le terrain de stage pour la session de rattrapage doit être conforme à la typologie du stage invalidé. Il est choisi par l'équipe pédagogique selon les compétences restant à acquérir et les critères d'invalidation du stage.

L'apprenant est informé du terrain de stage par son formateur référent qui lui explique la pertinence du choix du nouveau lieu de stage, ainsi que les compétences et les objectifs à atteindre pour ce stage de rattrapage.

Des rendez-vous téléphoniques réguliers sont réalisés entre un formateur et l'apprenant, des échanges mails permettent aussi à l'apprenant d'adresser ses objectifs et les différents travaux attendus.

- En situation simulée

Chaque apprenant n'ayant pas validé la session 1 est reçu en entretien par un formateur référent de l'UE, afin d'échanger sur les raisons de l'invalidation et de lui expliquer les axes d'amélioration attendus en session de rattrapage.

✓ Prise en compte des résultats

Dans le cadre de la démarche qualité, la satisfaction de apprenants pour chaque UE est évaluée au travers d'un questionnaire de fin d'UE. Ils sont analysés avec les apprenants lors des bilans de fin de semestre dans l'objectif d'identifier des axes d'amélioration pour les prochains enseignements.

Les résultats des validations théoriques sont suivis à chaque session afin d'identifier le taux de réussite. Ce taux est mis en corrélation avec les résultats des questionnaires de satisfaction d'UE.

Durant les restitutions de suivi pédagogique individuel qui sont réalisées pour chaque promotion et à chaque retour de stage des apprenants, l'équipe pédagogique reprend les bilans de compétences de chaque apprenant. Chaque situation spécifique est analysée collectivement en croisant les regards et les remarques des différents formateurs.

Une mise en corrélation entre questionnaire de satisfaction de fin de stage et les éventuelles difficultés identifiées lors de la restitution des suivis pédagogiques individuels est envisagée.

▪ **Vie de groupe**

Au cours de la formation infirmière, nous proposons des temps de convivialité qui permettent de favoriser une dynamique et une cohésion de groupe :

- En début de formation : organisation d'olympiades en extérieur pour accueillir la nouvelle promotion, permettre à chacun de découvrir son groupe et les formateurs référents d'année.
- En cours d'année : proposition de repas partagés au sein de chaque promotion

- En fin d'année : organisation d'une fête de fin d'année qui rassemble toutes les promotions infirmières ainsi que toutes les filières présentes au sein de l'IFPS.
- En fin de formation : organisation d'une célébration de remise des diplômes en présence des étudiants, de leurs proches et de l'ensemble de l'équipe pédagogique, administrative et de direction de l'IFPS. Cet évènement qui se déroule à la mairie de Montreuil, est l'occasion de clore la formation de façon conviviale et de faire un point sur les différentes orientations professionnelles de chacun.

Des sorties au musée comme celui de la médecine, le musée de l'Homme, ou la visite de la Bibliothèque des sciences et de l'industrie peuvent également être organisées afin de renforcer la culture en santé des apprenants en lien avec diverses unités d'enseignement.

Un bureau des étudiants est présent au sein de l'IFPS. Il est géré par des étudiants volontaires et motivés qui organisent divers événements qui ponctuent la formation (sorties, séjours organisés, vente de vêtements estampillés au logo de l'IFPS, soirées étudiantes...)

Un parrainage entre étudiants est proposé en début de formation pour favoriser les échanges et le partage d'expérience entre pairs. Chaque étudiant de première année est ainsi parrainé par un étudiant de l'année supérieure qui aura la mission de l'accompagner et de le soutenir tout au long de sa formation.

4.2 Filière aide-soignante et auxiliaire de puériculture

Le projet pédagogique des filières AS et AP cible l'accompagnement à la réflexivité et au travail sur la posture professionnelle pour permettre à l'élève (selon D. SCHÖN) :

- « *D'améliorer sa pratique*
- *De contrôler ses actions*
- *De valider sa pratique (qualité du service rendu)*
- *De faire émerger de nouveaux savoirs, de découvrir des savoirs à partir de la pratique*
- *De donner du sens à sa pratique, d'améliorer la confiance en soi, d'accéder à une reconnaissance professionnelle »*

4 axes sont déclinés :

- La construction pédagogique autour des représentations de la personne vulnérable pour une prise en soin respectueuse de l'individu et de son entourage
- L'individualisation de l'accompagnement en renforçant le potentiel des apprenants
- La collaboration avec les structures de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (AS : HAD et SSIAD ; AP : crèches, PMI) comme partenariat privilégié.
- L'initiation au numérique.

▪ **Un accompagnement à la professionnalisation**

La professionnalisation : c'est un processus qui permet la construction d'une identité professionnelle à travers l'acquisition des savoirs (théoriques et pratiques).

L'accompagnement comporte plusieurs méthodes :

- Les analyses de situation
- Les simulations procédurales et moyenne fidélité
- Les travaux dirigés / pratiques collectifs et/ou individuels, les cours magistraux, les classes inversées
- Les Accompagnements Pédagogiques Individualisés (API)
- Les suivis pédagogiques individuels
- Les Travaux Personnels Guidés (TPG)
- Les Groupes d'Entraînement d'Analyse des Situations Professionnelles (GEASP)
- Les questionnaires de satisfactions

Sur différents temps :

- L'entretien individuel de début de formation
- Les régulations de groupes
- Les préparations, retours et bilans de stage
- Les suivis Pédagogiques individuels
- Le bilan de fin de formation

Et divers lieux :

- Les structures d'accueil
- Les établissements sanitaires et médico-sociaux
- Les lieux de vie / le domicile
- Les structures d'accueil et d'hébergement

▪ **Organisation des enseignements**

La formation s'articule autour de cours majoritairement en présentiel et en distanciel. Le confinement nous a amené à fonctionner de cette manière.

A posteriori, nous avons pu constater plusieurs effets positifs à cette organisation :

- Pour les apprenants : une adaptabilité au numérique, une amélioration de la qualité de vie (fatigabilité atténuée), une meilleure autonomie dans leur formation
- Pour les formateurs : une meilleure fluidité de la répartition des salles, une montée en compétences avec l'outil numérique.

L'organisation des enseignements alterne des périodes théoriques et cliniques. Elle est répartie sur :

- 6 à 8 mois pour les AP et les AS en Cursus partiel (de septembre à avril et de janvier à fin juillet)
- 11 mois pour les AP et les AS en formation initiale (de septembre à fin juillet)
- 16 mois pour les AP CFA
- En formation initiale (de septembre de "l'année N" à décembre de "l'année N+1")

Le diplôme d'Etat d'Aide-soignant et d'Auxiliaire de puériculture atteste de l'obtention et de la validation des 5 blocs de 11 compétences, défini dans le référentiel de certification, figurant en annexe 2 de l'arrêté du 10 juin 2021 pour l'exercice de la profession. (Confère le référentiel de formation).

Le diplôme d'Etat est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Dans ses choix pédagogiques, l'IFSI/IFAS/IFAP met en avant :

- Les enseignements en inter-filières pour développer le travail en équipe pluriprofessionnelle, la solidarité, le travail en équipe, l'entraide.
- La mutualisation des compétences des formateurs
- La sollicitation de professionnels de terrain pour intervenir sur leurs domaines d'expertise
- L'esprit d'innovation des formateurs dans les méthodes pédagogiques

L'accompagnement pédagogique individualisé, notifié dans le référentiel, a été réfléchi en quatre ateliers inter-filières :

- Ateliers numérique et initiation à la base "Moodle" (enseignement e-learning)
- Tests d'expression orale : "brise-glace", jeux théâtraux, expression corporelle (participation, implication, lâcher prise, posture)
- Tests d'expression écrite et arithmétique
- Ateliers "prise de notes"
- Temps de découverte "initiation à la recherche" au centre de documentation

Chaque formatrice assure l'accompagnement et le suivi pédagogique de 18 élèves.

Le premier entretien est réalisé par une formatrice référente de la promotion de l'élève, puis les quatre autres suivis pédagogiques, qui ont lieu suite au stage, sont décroisonnés et menés par une formatrice de la filière AS/AP.

Le suivi pédagogique permet à l'élève de mesurer sa progression. Il doit aider l'élève à réajuster, en cas de besoin pour atteindre ses objectifs. La formatrice l'aide dans son cheminement et lui propose des moyens pour y parvenir. La formatrice valide les acquisitions des compétences à partir de l'évaluation des professionnels.

Des préparations au départ en stage sont organisées pour permettre à l'élève d'appréhender au mieux, les possibilités du terrain de stage en vue de sa professionnalisation.

Pour le BLOC 4 "l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention" et particulièrement le Module 8 " Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés", l'équipe pédagogique a fait le choix d'un travail collaboratif en inter-filières.

▪ **Evaluation des acquisitions**

Les modes d'évaluation sont fixés par le référentiel à savoir :

- Bloc 1 : Etude de situation et évaluation des compétences en milieu professionnel

- Bloc 2 : Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4, évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5, évaluation des compétences en milieu professionnel et attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Bloc 3 : Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc 4 : Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel et évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc 5 : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel

▪ **Vie de groupe**

Des temps collectifs de régulation sont organisés tout au long de l'année. Ils permettent aux élèves d'échanger entre eux pour apprécier la vie du groupe. Un temps de retour à l'équipe pédagogique est prévu.

Ces échanges permettent aux formatrices d'apporter des éléments aux élèves sur l'organisation de la formation et des réajustements peuvent être proposés.

Par ailleurs, les délégués des promotions AS/AP sont invités à participer au conseil de vie étudiante, deux fois par an.

Des temps conviviaux sont proposés aux élèves sous différentes formes : partage de repas, sorties de promotion ...

5 Prestations offertes aux apprenants

5.1 Les locaux

Les apprenants disposent d'un environnement de travail moderne, coloré et chaleureux ; les salles de cours sont polyvalentes et fonctionnelles. La lumière naturelle est omniprésente.

Une salle de détente de 120 m², meublée de chaises et tables pour 90 places assises est au RDC ; Elle est équipée de 6 micro-ondes, de 2 distributeurs de boissons et d'encas.

Le bâtiment est aménagé pour accueillir du public porteur de handicap ; les dispositions d'accessibilité portent sur différents éléments : l'accès à l'IFPS, une place de stationnement automobile, l'ascenseur, les portes, les toilettes...

L'affichage des informations est réalisé dans différents lieux : affichage numérique dans la salle des étudiants, Paper board à l'accueil, panneau des plannings de cours près de l'ascenseur, d'informations « pédagogiques » dans les couloirs (panneau par promotion), panneau sur les affectations de stage dans la salle de détente. Ces informations sont aussi répétées via la plateforme Moodle.

5.2 Le Centre de Documentation et d'Information

Le centre de documentation est un outil pédagogique au service des étudiants et des formateurs. Il comprend :

- Une bibliothèque

- Une vidéothèque
- 10 postes informatiques en réseau
- Un portail documentaire

Des ressources multimédias adaptées aux programmes de toutes les promotions, y sont empruntables ou consultables sur place : ouvrages, périodiques, DVD, CD-Rom, mémoires, brochures.

Un portail documentaire diffuse les informations juridiques et les actualités du secteur médico-social : annuaire de liens Internet, articles en ligne, émissions de radio, films, exposition... Des recherches sur les documents du CDI sont possibles via une base de données, des centaines sont consultables directement en ligne.

Le CDI a également pour mission de rendre l'étudiant autonome en lui donnant les moyens humains et matériels pour : rechercher l'information, la sélectionner, la traiter et l'utiliser à des fins de formation. Le CDI est ainsi en conformité avec la compétence 8 du référentiel infirmier « Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ».

Une documentaliste, diplômée en Sciences de l'Information et de la Documentation, accueille et accompagne les élèves et étudiants tout au long de leur formation. La documentaliste travaille en transversalité sur l'ensemble des formations en concertation, collaboration et coordination avec les formateurs.

Elle a pour principales missions :

- D'animer et de gérer le centre de documentation
- D'actualiser et de développer les ressources documentaires
- D'accueillir et de conseiller les étudiants
- De les former à la recherche documentaire ; La documentaliste participe à l'accompagnement des étudiants infirmiers dans leur recherche exploratoire pour le mémoire.

5.3 Equipements : informatiques et matériel de TP

Les élèves ont accès à 10 PC fixes et 40 tablettes Samsung en prêt ; ils peuvent amener leur matériel et se connecter grâce aux bornes Wifi.

Grâce à un investissement sans précédent de la Fondation dans la modernisation informatique de ces établissements, une complète refonte de l'infrastructure de l'IFPS est réalisée en juillet 2020 :

- Double Fibre optique par Orange
- Couverture wifi complète (10 bornes du RDC au 3^{ème})
- Changement de la Baie Informatique
- Nouvelle architecture réseau (isolement par utilisateurs et équipements pare-feu).

Les étudiants disposent d'une imprimante, mais les feuilles de papier restent à leur charge.

Une photocopieuse, dotée d'un système de lecteur de carte, se trouve au CDI.

Les 3 salles de Travaux Pratiques sont aménagées à l'identique de chambres de patients et de salles de soins ; pour les rendre polyvalentes et adaptables à différents scénarios, elles sont pourvues de mobiliers sur roulette (lits, tablettes, chariots, paillasses, meubles de maternité...).

En outre, nous sommes équipés de mannequins de simulation adultes et enfants, ainsi qu'en matériel audio-vidéo (caméra, micro, logiciel) pour le développement de l'apprentissage par simulation.

5.4 Plateforme Moodle (Environnement Numérique de Travail)

L'ENT ou environnement numérique de travail, permet la circulation des informations (planning en ligne, informations diverses, forum, portail documentaire), et facilite l'intégration des cours (contenus en ligne, documentation, bibliographie, entraînements à l'évaluation).

La plateforme Moodle IFPS est utilisée au quotidien par chaque apprenant et par les formateurs qui l'alimentent en contenus et en ressources pédagogiques.

La majorité des informations données par les formateurs transitent par cet outil (rappels, modifications de plannings, annonces).

L'amélioration des fonctionnalités de la plateforme Moodle a plusieurs objectifs :

- Créer des parcours de formation accessibles, hybrides, ergonomiques, à forte valeur ajoutée, axée sur une pratique pédagogique collaborative.
- Accompagner l'étudiant dans son parcours, lui permettre de travailler à son rythme.
- Personnaliser les parcours de formation
- Respecter les données des utilisateurs (RGPD).
- Développer les formations à distance

Ainsi, la gestion technique et la maintenance de Moodle sont déléguées à un prestataire officiel agréé E-Learning Touch, pour davantage d'efficacité et de professionnalisme. Cette gestion s'accompagne de modules de formation en direction des utilisateurs (formateurs et apprenants) afin de développer les compétences en interne. L'objectif est un usage optimisé des nombreuses fonctionnalités de l'outil.

3 formateurs de l'IFPS sont administrateurs et gèrent la création des comptes utilisateurs et les problèmes de connexion des étudiants.

Un groupe de travail Moodle constitué de 5 membres de l'équipe pédagogique, de la direction, d'une secrétaire administrative et d'un technicien du support informatique de la Fondation (fonction support) se réunit mensuellement pour travailler sur les dimensions techniques, pédagogiques et fonctionnelles de la plateforme. Ce groupe fait l'interface à la fois avec le prestataire et l'équipe pédagogique de l'IFPS, dans un objectif de gestion, de développement, et d'amélioration des pratiques.

5.5 Psychologue

Tout au long de leur formation, les étudiants ont la possibilité de rencontrer une psychologue anonymement et gratuitement.

Elle est une ressource essentielle dans ce processus d'accompagnement des étudiants/élèves dans leur projet ; certains ont besoin d'un étayage supplémentaire pour passer un obstacle, avancer, affronter des difficultés, ou aider à une prise de décision.

La psychologue se présente à chaque promotion en début de formation pour expliquer son rôle et ses missions.

Elle ne communique pas à l'institut le nom des élèves reçus, ni la teneur des entretiens.

En parallèle, nous avons également un partenariat avec une association montreuilloise de psychologues qui reçoivent en urgence des jeunes adultes âgés de moins de 25 ans en difficulté d'insertion sociale, professionnelle, en rupture familiale.

5.6 Assistante sociale

L'assistante sociale de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon reçoit sur rendez-vous des étudiants et élèves en grande difficulté sociale.

5.7 Logements

La Fondation propose des solutions de logement pour les étudiants et élèves, des studios situés dans le quinzième et vingtième arrondissement de Paris.